



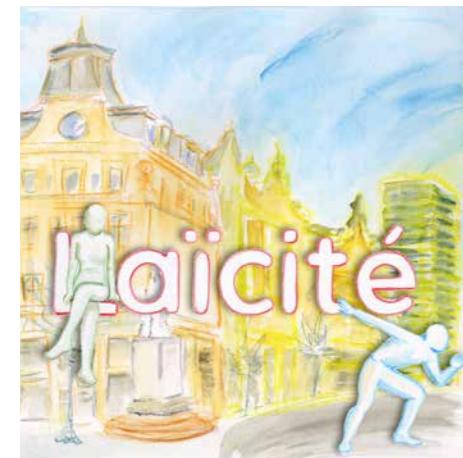
Centre d'Action Laïque

*libres, ensemble*

# laïcité

2020

# Table des matières



Avant-propos	4
La laïcité en marche	5
<hr/>	
1 Diffusion des valeurs laïques	6
2 Liberté	28
3 Égalité	44
4 Solidarité	54
5 Enseignement	62
6 Laïcité de l'État	70
7 Structure du CAL	74
<hr/>	
Carnet d'adresses	80

# Avant-propos

Au moment de rédiger l'introduction de ce rapport d'activités, comme depuis bientôt une année, c'est l'incertitude qui demeure la seule certitude. De comités de concertations en conseils nationaux de sécurité divers, c'est peu écrire que l'année écoulée aura été chahutée. Un jour sans doute, il faudra tenter de comprendre le pourquoi du comment de cet imbroglio planétaire et nous interroger sur la façon dont un aussi infiniment petit a pu ainsi dérégler ce qui, à première vue, pouvait paraître si bien huilé.

En attendant, notre mouvement n'est pas resté hébété face à la pandémie et ses conséquences, car « le coronavirus n'est pas venu frapper une économie mondiale saine, mais un système inégalitaire, insoutenable et instable nourrissant une crise démocratique dans un monde en basculement »<sup>1</sup>. L'année écoulée a au contraire mis à nu, de façon plus crue encore, et amplifié les failles béantes de notre société. Tous n'ont pas été égaux face au virus. Si la situation nous obligeait, assumer notre mission d'assistance morale au quotidien dans des conditions de confinement était une gageure. Le présent rapport d'activités en témoigne : grâce à la mobilisation de tous, la volonté du mouvement laïque a été d'assumer ses responsabilités et, là où il le pouvait, d'apporter l'assistance que chacun recherchait dans ces conditions complexes.

L'inventivité des uns et des autres pour s'adapter à cette situation radicalement inédite est à saluer : utilisation maximale des moyens modernes de communication, ouverture de numéros verts, activités en « présentiel » sauvegardées dans le strict respect des dispositions légales et des principes de sécurité sanitaire ... Le rapport qui vous est présenté en témoigne largement.

Questionner ces temps complexes sous des angles les plus variés, tenter d'anticiper demain et sans cesse ouvrir des chantiers, tels ont été les objectifs de notre campagne d'éducation permanente dans cette année d'irruption du

COVID-19 avec ses conséquences : mettre encore et encore en débat les fractures de notre société et le sort de ceux qui les subissent de plein fouet, afin de mettre fin à leur isolement et leur garantir les droits les plus élémentaires grâce à des politiques publiques ciblées et solidaires. Car les temps sont aussi ce que nous en ferons.

Et qu'aujourd'hui, nous nous devons d'aller de l'avant et de refuser de subir. Fidèles à notre devoir d'optimisme, nous savons que « le printemps est inexorable »<sup>2</sup>, mais une réappropriation collective de la laïcité, principe humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique dégagé de toute ingérence religieuse, est aujourd'hui plus que jamais indispensable si nous voulons répondre aux défis qui se présentent à nous. Car c'est elle qui oblige l'État de droit à assurer l'égalité, la solidarité et l'émancipation de tout un chacun.

Enfin, ce rapport d'activités constitue également, par définition, un regard rétrospectif sur un passé récent. Or, sachant bien que rien de grand ne s'est accompli dans le monde sans passion, qu'il nous soit permis ici de remercier deux grands passionnés, Jean De Bruecker et Henri Bartholomeeusen, pour leur engagement sans failles en faveur de notre mouvement.



**Benoît Van der Meerschen**  
Secrétaire général



**Hervé Parmentier**  
Secrétaire général adjoint



**Véronique De Keyser**  
Présidente

1. Arnaud Zacharie, *La transition écologique et sociale*, Liberté J'écris ton nom, 2020  
2. Pablo Néruda

# La laïcité en marche

## L'action laïque

Grâce aux différentes implantations régionales, aux associations constitutives et aux antennes locales, le Centre d'Action Laïque (CAL) s'implique dans la vie de la cité. Il réfléchit, débat et agit sur tous les aspects de notre vie en société : enseignement, égalité et particulièrement celle des hommes et des femmes, début et fin de vie, culture, interculturalité, émancipation, autonomie, information... De quoi justifier sa devise « Liberté, égalité, solidarité » et matérialiser son slogan « Libres, ensemble ».

Le mouvement laïque vient en aide aux demandeurs d'emploi, aux jeunes en décrochage scolaire, aux mal-logés, aux détenus, aux victimes et aux justiciables, aux opprimés et aux personnes discriminées. En règle générale, à tous ceux qui, dans leur vie, ne disposent pas des droits et des moyens qui garantissent à l'humain la dignité et la capacité à s'épanouir.

Il milite activement pour le traitement équitable de tous les citoyens, le droit à profiter de la vie ici et maintenant, mais aussi contre l'intolérance, le racisme, le sexism et tout ce qui asservit l'homme et la femme. La laïcité organise en outre des cérémonies laïques (parrainages, fêtes de la jeunesse, mariages, funérailles...) à la demande. Chaque implantation locale choisit des terrains d'action privilégiés et définit son organisation en fonction de son environnement, de ses publics et des objectifs à atteindre.

## Prises de position

Le mouvement laïque s'exprime sur tous les sujets déjà évoqués ci-dessus. Estimant que chacun doit pouvoir disposer librement de sa vie, de sa pensée et de son corps, le CAL promeut une vision libre-exaministe des questions éthiques dont les religions ont coutume de s'emparer pour y imposer les prescrits de leurs dogmes. Compte tenu de ses finalités et des valeurs qu'il défend, il se préoccupe de tout ce qui concerne la place de l'humain dans la société, au-delà de tout clivage politico-religieux.

## Conscientisation et formation des adultes, dans une démarche d'éducation permanente

À côté de sa vocation première de référent institutionnel en matière de laïcité et de libre pensée, le CAL est agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant que mouvement d'éducation permanente. Il développe, dans ce cadre, des stratégies et des projets citoyens de sensibilisation et de formation des adultes. Ses actions s'inscrivent ainsi dans la droite ligne des finalités du décret d'éducation permanente qui reconnaît le développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative « visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits civils et politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle ».

L'ensemble des thématiques développées dans ce rapport est ainsi la traduction concrète du souci du CAL de s'inscrire dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire.

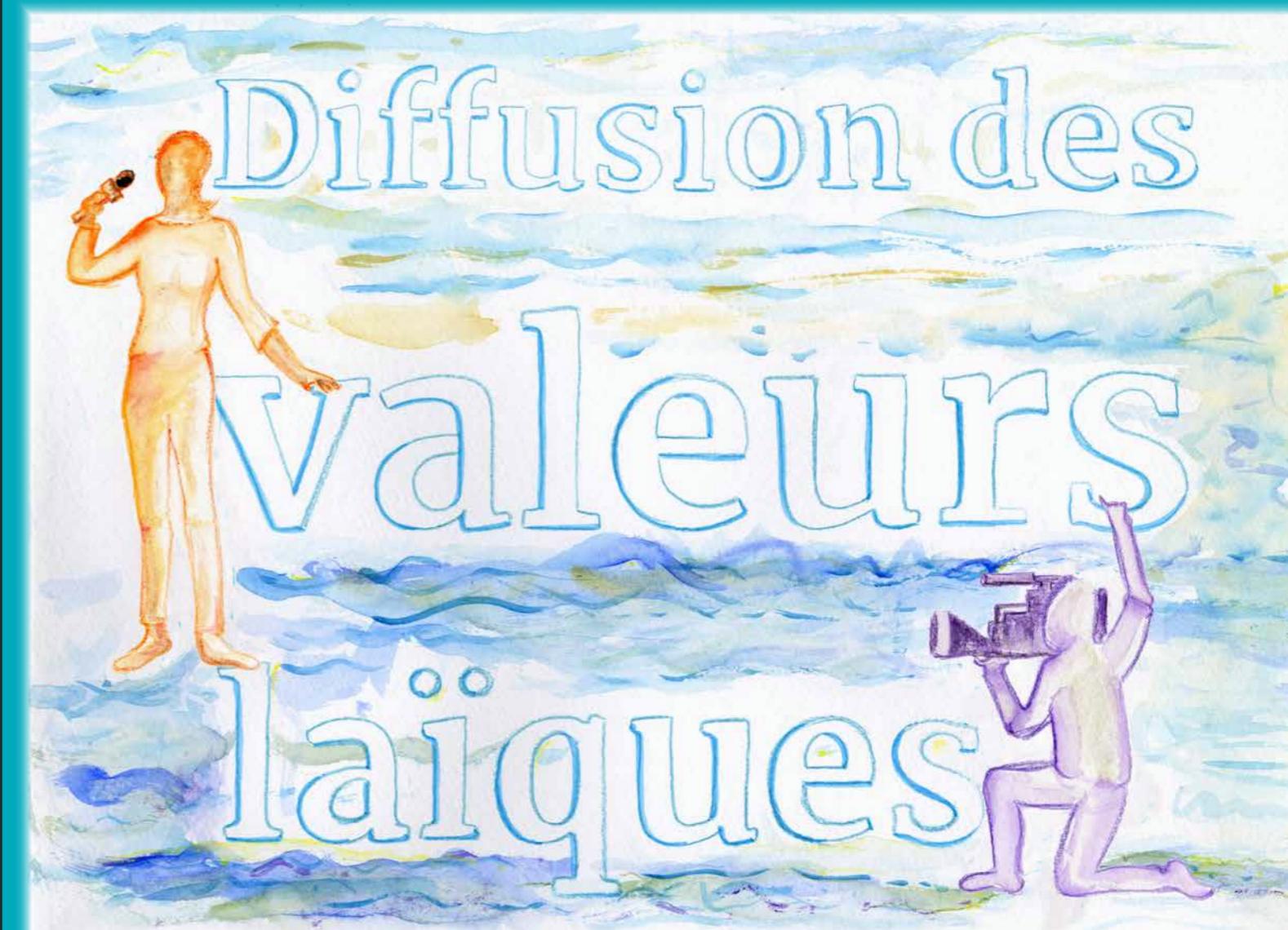
# La laïcité, c'est...

Le principe humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique dégagé de toute ingérence religieuse. Il oblige l'État de droit à assurer l'égalité, la solidarité et l'émancipation des citoyens par la diffusion des savoirs et l'exercice du libre examen.

Diffuser les valeurs de la laïcité est, pour le Centre d’Action Laïque et ses régionales, une préoccupation de chaque instant.

Notre action est fondée sur la démarche libre-exaministe et le principe de non-ingérence de l’Église dans les affaires de l’État comme moteurs d’une société harmonieuse et égalitaire.

Nos différentes campagnes d’éducation permanente, commémorations et publications s’inscrivent dans cette démarche d’information, avec, en perspective, l’émancipation et l’autonomie de chacune et de chacun.



# Diffusion des valeurs laïques

## « Libres, ensemble »

À l'image de l'ensemble de la société, le mode de production des émissions « Libres, ensemble » a été bouleversé cette année. La crise sanitaire a poussé l'équipe à se réinventer et à trouver de nouveaux formats pour toucher les citoyens confinés chez eux, mais en respectant les fondements, la ligne éditoriale et l'ADN des émissions.

Diffusée sur les antennes de la *RTBF*, l'émission radiophonique et télévisée « Libres, ensemble » s'inscrit dans le magazine « En quête de sens », espace concédé par le service public aux organisations philosophiques et religieuses. Depuis sa création en 2014, « Libres, ensemble » aborde des sujets de société sous un angle laïque, en veillant à mettre en avant les activités du Centre d'Action Laïque, de ses régionales et associations. Les émissions se veulent un espace ouvert, accueillant des acteurs de la laïcité, mais aussi des personnalités extérieures au mouvement dont l'expertise et les travaux sont susceptibles d'alimenter la réflexion. La programmation est élaborée sur base des propositions du comité de rédaction, constitué du secrétaire général du CAL, du secrétaire général adjoint, du directeur de la communication, des directeurs des cellules « Étude et Stratégie » et « Europe et International », ainsi que de l'équipe journalistique.

Malgré la crise sanitaire, les enregistrements des émissions radiophoniques (diffusées le samedi de 20h à 20h30 sur *La Première*) n'ont jamais cessé en 2020. Pour assurer la sécurité de tous et respecter les réglementations, l'équipe a néanmoins privilégié, pendant la période de confinement, les entretiens avec un seul invité plutôt que les débats. Au niveau des thématiques, les émissions radio se sont évidemment penchées sur la crise sanitaire et sociale, apportant tantôt une réflexion philosophique avec Édouard Delruelle et Vinciane Despret par exemple, tantôt

une analyse détaillée des conséquences de la crise sur les plus vulnérables de notre société avec Céline Nieuwenhuys et Olivier De Schutter notamment, tantôt une mise en avant des réalités de terrain des travailleurs sociaux de première ligne. Mais « Libres, ensemble » est également restée attentive aux autres thématiques chères à la laïcité, telles que la liberté d'enseigner, la défense des droits humains ou encore le droit à l'avortement.

Au niveau des émissions télévisées, deux formats différents coexistent : les émissions de 10 minutes, diffusées un mardi sur deux en fin de soirée sur *La Une* et les émissions de 28 minutes, diffusées un dimanche sur deux à 9h20 sur *La Une*. Ces émissions sont ensuite rediffusées à plusieurs reprises sur *La Une* et sur *La Trois*. Les enregistrements ont été suspendus par la *RTBF* pendant deux mois en 2020 à cause de la crise sanitaire, mais l'équipe a trouvé une manière d'enregistrer les émissions à l'extérieur pour assurer la continuité d'antenne.

Ces émissions se veulent le reflet des préoccupations de la société et du mouvement laïque. À ce titre, 2020 a évidemment été une année particulière. Les émissions de 10 minutes ont montré, via des reportages et interviews, les conséquences de la crise sur les plus précaires, les jeunes, les personnes âgées en maisons de repos, les détenus, les sans-papiers, les travailleurs sociaux, les artistes. Et plus globalement sur la santé mentale de la population. Quant aux émissions de 28 minutes, elles ont permis grâce aux invités, experts ou témoins présents sur le plateau, d'analyser, de prendre du recul et d'offrir des perspectives. La collaboration s'est également poursuivie avec l'essayiste Jean Cornil qui nous a offert des entretiens approfondis avec les philosophes et écrivains Pierre Ansay, Dany-Robert Dufour et Frédéric Martel. « Libres, ensemble » a, par ailleurs, diffusé deux documentaires de 26 minutes :

« Le mot de la fin » réalisé par des étudiants en journalisme et consacré à l'euthanasie et « Putain d'artistes ! » réalisé par Pierre Schonbrodt, journaliste vidéaste au CAL, et consacré aux difficultés rencontrées par les artistes pendant la crise et à l'ubérisation de la culture révélée par cette pandémie.

Outre ces canaux classiques de diffusion, « Libres, ensemble » s'est développé sur les réseaux sociaux en cette année particulière. Le confinement a été l'occasion de réaliser de nouveaux formats, sous forme notamment de courts reportages et d'interviews vidéo de 5 minutes environ, spécifiquement dédiés aux réseaux sociaux, avec des philosophes, des artistes et des travailleurs de première ligne qui nous ont offert un autre regard sur la crise et des clés de compréhension. Nouveaux formats qui ont remporté un succès important. Chaque vidéo (émission radio, émission télé ou format court spécifiquement dédié) postée sur *Facebook* a touché en moyenne plus de 12.000 personnes. Avec 2 capsules vidéo qui ont particulièrement touché le public : 145.000 personnes touchées par une vidéo analysant l'arrestation de 2 travailleurs sociaux et de 2 personnes sans abri ; 212.000 personnes touchées pour une interview de Bouli Lanners sur le monde d'après. Ce succès s'est répercuté sur le nombre d'abonnés qui a quasiment quadruplé en un an, passant de 900 à un peu plus de 3.400.

Les audiences des émissions télévisées sont, quant à elles, restées assez stables : entre 25.000 et 40.000 téléspectateurs pour les émissions de 28 minutes, et jusqu'à 60.000 téléspectateurs pour les reportages de 10 minutes. La vie des émissions, aussi bien télé que radio, se poursuit également en ligne sur le site [www.laicite.be](http://www.laicite.be) et sur la chaîne *YouTube* du CAL.



# Diffusion des valeurs laïques

À titre d'exemple, le reportage « Florian, 18 ans, sans abri. Itinéraire d'un pauvre », diffusé en avril 2017 sur la RTBF, dépasse à ce jour les 370.000 vues sur YouTube. Les entretiens avec des personnalités telles que Cynthia Fleury, André Comte-Sponville ou Inna Shevchenko, leader des Femen en France, continuent également à attirer des milliers de spectateurs chaque année.

En 2020, la collaboration avec le magazine *Espace de Libertés* s'est poursuivie : les grands entretiens diffusés en radio ou télé ont été déclinés sur le papier et dans la mesure du possible, les dossiers traités dans *EDL* ont donné lieu à une déclinaison radio ou télé.

L'équipe de « Libres, ensemble », jusque-là composée de deux journalistes et d'un journaliste-vidéaste, a été renforcée à partir de septembre 2020 grâce à l'arrivée d'un nouveau réalisateur et à une collaboration accrue avec le CLAV (Centre Laïque de l'Audiovisuel).

## **Espace de Libertés : une année qui renforce nos thématiques fétiches et découvre nos horizons**

À l'instar d'autres médias, *Espace de Libertés* a été à la fois secoué par l'arrivée de la pandémie - particulièrement par ses répercussions sociétales - mais aussi stimulé de pouvoir apporter sa contribution à « l'histoire en marche », en informant, en stimulant l'esprit critique, en donnant aux citoyens des clés de lecture et de compréhension pour se forger leur propre opinion.

Cela a aussi décuplé notre vigilance face aux sujets que nous souhaitions développer, quitte à bouleverser les plannings. Ainsi, les reportages et interviews dédiés aux problématiques de la perte de droits, de la précarité qui touche particulièrement certaines catégories de personnes, de l'enseignement, de l'environnement, se sont multipliés, toujours analysés bien entendu sous un angle laïque et libre-exaministe. En plein bouclage

de l'édition de mai, le *lockdown* est survenu. Dès lors, il a semblé évident, même si cela pouvait être prématuré pour certains, d'aborder les répercussions de cette crise, qui n'allait pas tarder à se faire sentir. Cette vigilance accrue face aux thématiques à la fois nouvelles, mais proches du mouvement laïque, constitue un fil rouge que l'on retrouve jusqu'à la fin de l'année 2020 et certainement au-delà.

Bien entendu, le magazine a continué à traiter les thèmes qui sont au cœur du combat laïque (sujets éthiques, migrations, enseignement, entre autres), mais il s'est ouvert également aux préoccupations de son public. Par ailleurs, de nouveaux contributeurs sont venus enrichir les contenus, ce qui a participé à la diversification des sujets abordés.

L'année 2020 s'est achevée avec une thématique essentielle à nos yeux : la lutte contre l'extrême droite. Ce sujet, également traité dans la collection LJTN (Liberté, j'écris ton nom), a clôturé ainsi le dernier dossier de l'année, avec une multitude d'analyses qui suscitent l'esprit critique et appellent à la vigilance.

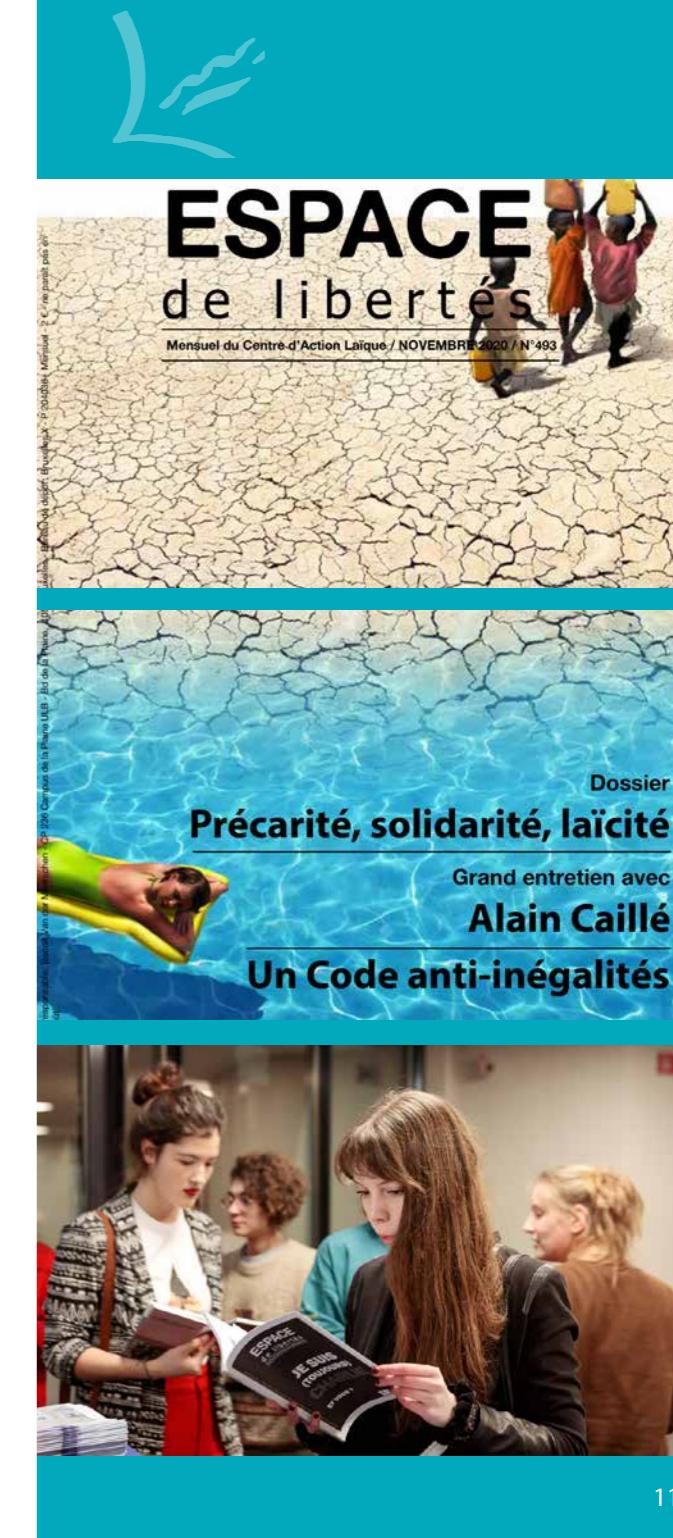
## **Voici le récapitulatif des dossiers de l'année :**

<b>Janvier</b>	Je suis (toujours) Charlie. Et vous ?
<b>Février</b>	IA: du mythe à la réalité
<b>Mars</b>	La part masculine du féminisme
<b>Avril</b>	Les Lumières, à bout de souffle ?
<b>Mai</b>	Le monde d'après
<b>Juin</b>	À la rescouasse, citoyens !
<b>Septembre</b>	Quel avenir pour l'école ?
<b>Octobre</b>	Paf, le taf ?
<b>Novembre</b>	Précarité, solidarité, laïcité
<b>Décembre</b>	La « bête », le retour

## **Une palette de publications régionales**

*Bruxelles Laïque Échos (BLE)* est un trimestriel de réflexion, d'analyses, de sensibilisation et de débats. Il développe une conception élargie de la laïcité qui s'oppose à toute tentative d'emprise privée sur la sphère publique et à tout ce qui entrave l'émancipation des individus. Chaque numéro propose un dossier sur une question de société, en lien avec les actions ou préoccupations du mouvement laïque. Chaque dossier s'efforce d'envisager la société dans sa globalité, d'affronter la complexité des situations, de souligner l'interdépendance des phénomènes et de créer des liens entre les êtres et les causes. Les thématiques abordées cette année étaient les suivantes : « Médias sociaux : miroir de l'époque ? », « La révolte des peuples », « Libertés et sécurités-paire et impairs », « Interdits et tabous ». En 2020, l'équipe de Bruxelles Laïque a développé un site Internet dédié à son trimestriel. Ce site permet de retrouver l'ensemble des articles du *BLE*, de les diffuser plus largement, de faire des recherches thématiques, de lire les articles par auteur.

*Échos de Picardie* est le magazine d'information de Picardie Laïque. Conformément à sa charte éditoriale, il entend développer l'esprit critique face aux sujets de société traités. Il s'adresse aux volontaires et professionnels du milieu associatif, mais est aussi le lien entre les associations laïques fédérées à Picardie Laïque et la régionale elle-même. Il comprend des articles de réflexion en lien avec les questions de société dans lesquelles la régionale s'investit. Il priviliege le traitement de sujets de fond. Il est tiré à 1.500 exemplaires. Cette année, *Échos de Picardie* a traité de justice sociale, de racisme et de combats pour nos libertés.



# Diffusion des valeurs laïques

*Salut & Fraternité*, le trimestriel du Centre d’Action Laïque de la Province de Liège, offre à son lectorat une information pertinente, analytique et libre-exaministe sur une thématique déterminée, en accord avec les valeurs de liberté, d’égalité et de fraternité qu'il défend. Chaque numéro propose un dossier thématique sur un sujet particulier. Les numéros parus en 2020 avaient pour thèmes : « Intelligence artificielle : fantasmes et algorithmes », féminismes : l’égalité à l’épreuve du patriarcat », « Face à la crise : le choix du commun » et « Le monde d’après ». *Salut & Fraternité* est tiré à 5.200 exemplaires et est envoyé gratuitement à ceux qui en font la demande, aux responsables des associations laïques, au secteur associatif, aux bibliothèques et centres culturels, aux écoles primaires et secondaires ainsi qu’aux Hautes Écoles de la Province de Liège, à l’Université de Liège, aux ministres des différents niveaux de pouvoir (régional, communautaire et fédéral), aux communes, aux conseillers provinciaux et députés provinciaux. *Salut & Fraternité* fait également, depuis 2016, l’objet d’une diffusion électronique.

*Le CALepin* est le trimestriel de la régionale du Brabant wallon. Il informe sur les problématiques de notre société et sur les activités de la régionale. À chaque parution, un dossier de fond sur l’actualité, un thème de société ou un enjeu de la laïcité est proposé ainsi que des articles sur les valeurs laïques. Il est tiré à 3.800 exemplaires et destiné aux affiliés des associations laïques de la Province et aux personnes qui en font la demande. Cette année, la naissance a été le fil conducteur de chaque *CALepin* (PMA-GPA, « un enfant, non merci », les violences gynécologiques et obstétricales). Le numéro de décembre était le 100<sup>e</sup> numéro de *CALepin*. Il a traité des défis sociaux que les citoyens et la laïcité devront relever : la place des aînés dans la société, la solidarité à travers la sécu, le numérique, la démocratie, l’enseignement, ...

## Liberté J’écris ton nom : un espace d’écriture

Les éditions du CAL poursuivent l’objectif général de développer l’esprit critique, de favoriser la réflexion personnelle et de renforcer l’engagement libre-exaministe en assurant la diffusion de publications de qualité, garantes de la spécificité de l’approche laïque auprès d’un public le plus large possible.

Deux nouveaux titres sont venus enrichir la collection « Liberté, j’écris ton nom » :

➤ Le système instable, inégalitaire et insoutenable engendré par la mondialisation néolibérale a exacerbé l’insécurité économique et culturelle de pans entiers de la population, frappés de plein fouet par les conséquences de la pandémie de COVID-19. Changer le système apparaît encore plus nécessaire aujourd’hui. Il faut instaurer un *Green New Deal* afin de répondre démocratiquement aux défis économiques, sociaux et environnementaux du 21<sup>e</sup> siècle. C’est l’appel lancé par Arnaud Zacharie dans *La transition écologique et sociale. Pour une prospérité soutenable et partagée*. Publié en octobre, ce livre entend montrer que le choix ne se limite pas au retour au monde d’avant ou au repli sur soi. Il démontre de façon concrète comment le choc du « Grand Confinement » peut se muer en opportunité d’opérer une transition écologique et sociale garantissant une prospérité soutenable et partagée.

➤ « Les idées d’extrême droite sont toujours inacceptables », c’est ce que rappelle le pin’s triangle rouge, outil de la campagne permanente de l’association laïque Les Territoires de la Mémoire soutenue par le CAL. Un rappel aussi utile que la question posée à Julien Dohet et Olivier Starquit, « la bête a-t-elle mué? », tant ces idées ne cessent de gagner du terrain. L’extrême droite étend ses tentacules, s’invite au pouvoir en Amérique latine et en

Europe, et son discours se répand sans vergogne sur les réseaux sociaux. Afin de comprendre le contexte, *La bête a-t-elle mué ? Les nouveaux visages de l’extrême droite*, publié en novembre, s’ouvre sur un parcours dans l’histoire et se poursuit avec l’évolution récente des partis d’extrême droite belges. Les auteurs attirent l’attention sur les techniques de séduction utilisées aujourd’hui et rappellent que « sous des habits neufs, l’extrême droite a caché le même corps ». Les auteurs proposent de nombreuses pistes et outils de combats politiques et de terrain pour activer les solidarités et lutter au quotidien contre les idées et les comportements de haine.

La promotion des éditions s’est illustrée par :

- la présentation générale des publications dans le catalogue 2019-2020 des éditions du CAL, sur le site Web du mouvement laïque [www.laicite.be](http://www.laicite.be), dans les périodiques du mouvement, par mailings et sur les réseaux sociaux,
- la tenue du stand et l’organisation de conférences-débats à la Foire du Livre de Bruxelles,
- des dépôts ponctuels de livres à l’occasion d’événements internes ou externes au mouvement laïque,
- la collaboration ponctuelle avec une attachée de presse culturelle se traduisant par de nombreux échos dans les médias (presse, radio, TV).

## Philéas & Autobule

Coédition de Laïcité Brabant Wallon (LBW) et Entre-Vues Asbl, soutenue par le Centre d’Action Laïque, *Philéas & Autobule* est une revue d’initiation à la démarche philosophique et citoyenne. Illustrée, ludique et pédagogique, elle est destinée aux enfants de 8 à 13 ans. Elle leur offre une ouverture à l’art, à la littérature, aux sciences, à l’histoire au travers de



# Diffusion des valeurs laïques

BD, de récits, de jeux... Elle leur propose de construire leurs propres réponses aux questions qu'ils se posent. Les questions que suscitent les différentes rubriques amènent les enfants à dialoguer avec leur entourage, à ordonner leur pensée, à raisonner, à formuler des hypothèses, à conceptualiser... Bref, à faire de la philosophie, tout simplement ! Un dossier pédagogique invite l'enseignant à utiliser la revue *Philéas & Autobule* en classe. Il l'aide à mettre sur pied des ateliers philosophiques et à faire le lien entre le questionnement des enfants et la matière enseignée. Il s'inscrit, entre autres, dans le programme du cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté et propose des dispositifs en éducation aux médias. Ce dossier contient une trentaine de pages accessibles gratuitement via le site Internet [www.phileasautobule.be](http://www.phileasautobule.be). Une affiche est encartée dans la revue deux fois par an. Celle-ci reprend une question philosophique et un dessin pour susciter le débat. Une exploitation de l'affiche est disponible dans le dossier pédagogique. Aujourd'hui, chaque numéro est envoyé à plus de 3.600 abonnés en Belgique et à travers le monde. La revue est également vendue au numéro (près de 4.000 exemplaires).

*Philéas & Autobule* collabore régulièrement avec le Pôle Philo de Laïcité Brabant Wallon pour les pages « jeu philo » de la revue, le dossier pédagogique, les conférences ainsi que les formations « *Philéas & Autobule : mode d'emploi* ». Ces rencontres proposent à ceux qui le souhaitent de tester le dispositif philosophique du dossier pédagogique et de découvrir une façon ludique d'utiliser la revue.

Les équipes de *Philéas & Autobule* et du Pôle Philo ont créé un jeu appelé « *Philéas & Autobule : devenez des super philosophes ! Réveillez les supers pouvoirs qui sommeillent en vous* ». Ce jeu familial grandeure nature plonge les participants dans l'univers de la philosophie.

De planète en planète, les épreuves, les surprises et les expériences ludiques font vivre les incontournables de la pensée philosophique : l'étonnement, l'esprit critique, l'imagination, la recherche de sens, l'engagement et le langage.

Pendant le premier confinement dû à la pandémie de COVID-19, *Philéas & Autobule* a offert gratuitement du contenu en ligne sur le site [www.phileasautobule.be](http://www.phileasautobule.be) du 25 mars au 15 mai 2020. Ce contenu visait à offrir des occupations aux enfants qui n'allait pas à l'école. Les sujets ont été choisis de façon à apporter un soutien moral lors de cette période difficile en alliant les aspects ludiques et philosophiques (émotions, colère, vie de famille, travail, santé).

## La Cité Miroir

Lorsque Georges Truffaut, échevin des Travaux Publics de la Ville de Liège et grand résistant au nazisme, initie en 1936 la construction des Bains et Thermes de la Sauvenière, il veut donner aux Liégeois un lieu d'émancipation sociale. Le bâtiment suscite à l'époque beaucoup d'admiration, tant pour sa vocation que pour sa prouesse architecturale.

En 2020, en partenariat avec le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, La Cité Miroir poursuit le même engagement sociétal : accueillir un lieu d'exception au service de l'éducation, du débat et de la culture. Le projet s'avère aujourd'hui essentiel dans une société plus que jamais en recherche de repères. La volonté de créer un pôle de référence entièrement dédié à la citoyenneté et au travail de mémoire, anime depuis plusieurs années l'Asbl MNEMA, maître de l'ouvrage de ces importants travaux de réhabilitation et dont le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège est membre fondateur au même titre que l'Asbl Les Territoires de la Mémoire. Ceux-ci ont, avec d'autres partenaires, assuré la sauvegarde d'un lieu aujourd'hui

partiellement classé comme monument au patrimoine wallon et ont contribué à l'invention d'un espace du 21<sup>e</sup> siècle qui, à travers l'histoire, parle résolument du présent et de l'avenir.

Les activités qui y sont menées, parmi lesquelles celles du CAL Liège, ont pour objectifs de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société, de développer un engagement de chacune et de chacun dans la vie sociale, économique, culturelle et politique. Spectacles vivants, débats, rencontres, séances de cinéma, présentations temporaires et activités pédagogiques se mêlent et se répondent au sein de La Cité Miroir.

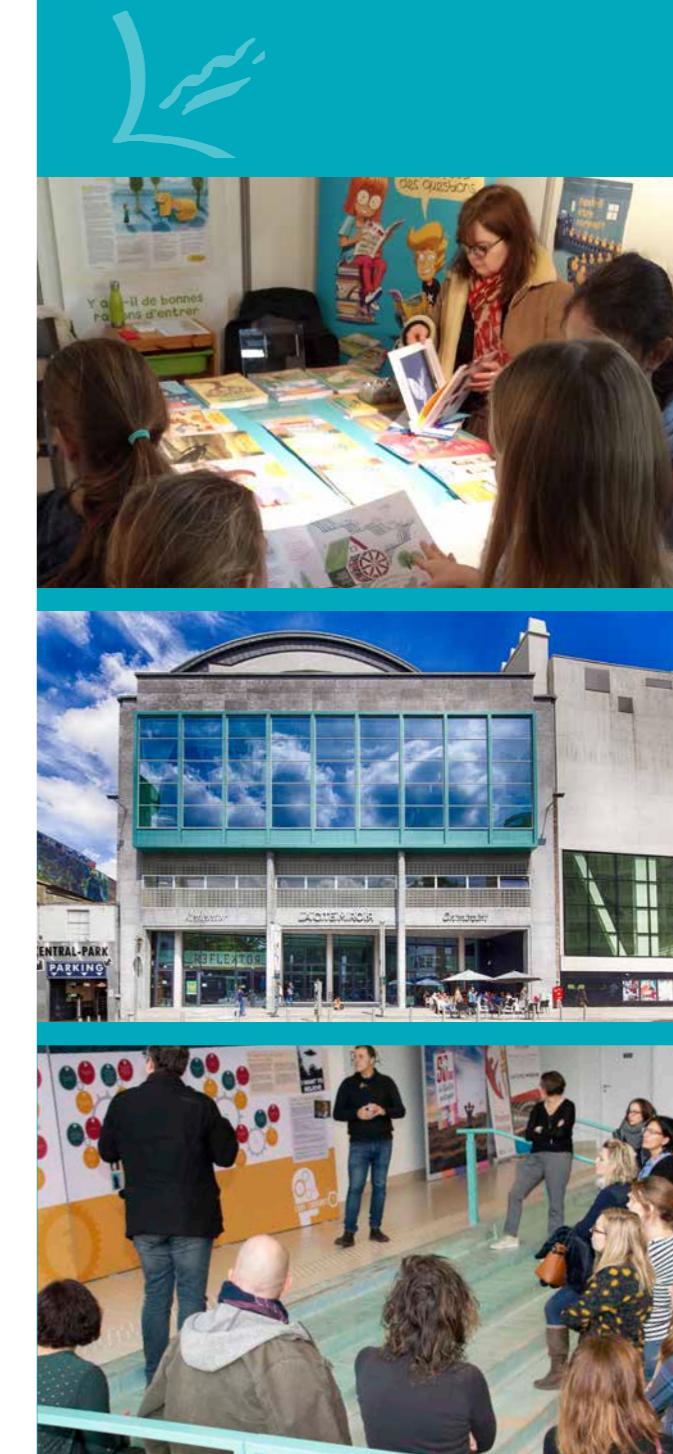
Penseurs, historiens, scientifiques, politiques, juristes, journalistes et citoyens s'expliquent, écoutent, argumentent et débattent dans ce lieu.

Deux expositions permanentes ont accueilli le public dans les premiers mois de 2020 : « En lutte. Histoires d'émancipation », réalisation du CAL Liège qui évoque les luttes sociales, la solidarité et les acquis démocratiques et « Plus jamais ça ! Parcours dans les camps nazis pour résister aujourd'hui », outil d'éducation connu et reconnu des Territoires de la Mémoire Asbl.

Les expositions internationales « Darwin, l'original », « Goulag » et « Alberto Giacometti- l'humanité absolue » ont marqué cette année 2020.

« Goulag » a décortiqué le système concentrationnaire-carcéral extrêmement organisé, mis en place sous Staline en Union Soviétique. Inaugurée la veille du premier confinement, un dispositif a permis de la visiter virtuellement.

« Alberto Giacometti- l'humanité absolue » a présenté 35 chefs d'œuvre en bronze de l'artiste ainsi que d'exceptionnelles lithographies issues de l'ouvrage



# Diffusion des valeurs laïques

mythique de Giacometti, *Paris sans fin*. La sélection d'œuvres, s'étendant sur une trentaine d'années, propose une lecture du travail d'après-guerre de l'artiste le replaçant dans un contexte historique marqué par la philosophie existentialiste de Jean-Paul Sartre.

Giacometti fait sa connaissance en 1941 et le fréquente assidûment après-guerre : une rencontre entre deux hommes attachés de manière absolue à la liberté. Plus de 530.000 visiteurs ont fréquenté le lieu depuis son ouverture en 2014.

## Expliquer la laïcité

Par un jeu de questions/réponses et de mises en situation concrètes, de débats et d'échanges, Bruxelles Laïque a interpellé le rapport existant entre les convictions et les principes et valeurs de la laïcité défendus en Belgique. Partant de leurs représentations communes, les jeunes et les adultes sont invités à vivre et à expérimenter les principes humanistes défendus par le mouvement laïque. Cette méthode, à la fois informative et interactive, se base sur l'échange de savoirs, le partage, la rencontre et la confrontation d'idées. Entre croyances, athéisme et agnosticisme, la question du cadre et des valeurs communes est débattue pour comprendre et appréhender les enjeux de la laïcité au sein de notre société. Ces animations sont développées par Bruxelles Laïque au sein des écoles ou de groupes de jeunes. Cette année, un partenariat avec la commune d'Anderlecht a permis de s'intégrer au projet « relations interculturelles et primo-arrivants » ainsi que d'initier la réflexion avec les enfants des primaires de la commune.

En janvier 2019, le CAL Charleroi avait créé une exposition pour mettre en lumière les combats laïques et faire découvrir l'histoire de la laïcité. Dans le prolongement de ses animations ludopédagogiques, la régionale de Charleroi a proposé « un espace game » pour faire vivre l'exposition autrement.

Cette année, le confinement a donné envie à la régionale de déployer cette proposition de manière virtuelle. En résolvant des énigmes, le visiteur-joueur retrouve les grandes lignes de l'histoire de la laïcité « à la belge », les associations et les personnalités qui l'ont incarnée et défendue à Charleroi et ses environs. Elle rappelle et explique les principes et valeurs que porte la laïcité. Munis uniquement de leur sens de l'observation, de leur logique et de leur perspicacité, les participants doivent mener l'enquête.

## Laïcité et projet jeunesse

Les dispositions gouvernementales de lutte contre la propagation du COVID-19 n'ont pas permis d'organiser un séjour de rencontre internationale de jeunes cette année. Mais la situation particulière n'a pas refroidi l'envie des jeunes de se mobiliser afin de poursuivre ces activités et rencontres, dès que la situation le permettra à nouveau. Ces moments de repli imposés ont été mis à profit pour repenser le projet initial et préciser les objectifs et moyens à mettre en œuvre à l'avenir.

## Festival TakTik

Initialement prévu en mars 2021, le Festival TakTik est une initiative originale organisée par Bruxelles Laïque, en collaboration avec le Théâtre National Wallonie-Bruxelles et destiné aux jeunes de 14 à 17 ans. Un Festival dédié aux jeunes ne peut se construire qu'avec eux, pour connaître leurs envies, leurs questions, leurs réflexions. L'année 2020 aura permis de réunir des jeunes afin de créer avec eux les prémisses de ce Festival en créant la « Fabrique TakTik », chargée d'inviter des personnalités, des experts, de choisir les thématiques des débats, de proposer des moments d'échanges. Le projet se poursuivra en 2021 avec la création d'un JT2050 et la préparation concrète du Festival : choix des intervenants, des thématiques, des pièces de théâtre, etc.

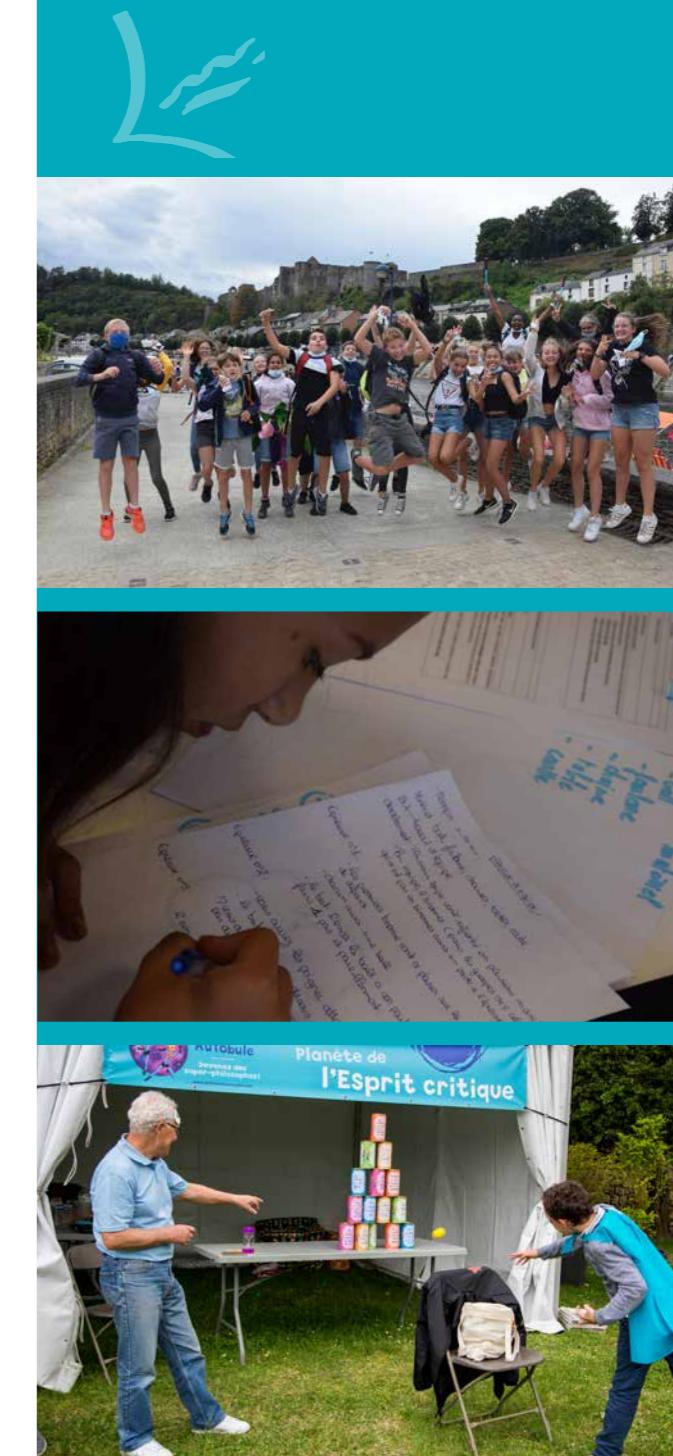
## Défendre la laïcité en Europe

Le Centre d'Action Laïque a défendu les valeurs laïques en Europe, en son nom propre et par le biais de la Fédération Humaniste Européenne (FHE), dont il est membre.

Lors de la session de janvier 2020, de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à Strasbourg, la cellule Europe et International (CEI) du CAL s'est opposée avec succès au projet de résolution et de recommandation sur les accommodements raisonnables. Ceux-ci étaient proposés par la droite religieuse et limitaient notamment l'accès des femmes à la contraception ou à l'avortement. Cette victoire du mouvement laïque a été rendue possible grâce à une large mobilisation des milieux laïques et humanistes en Europe et à certains parlementaires.

Au Parlement européen, la CEI a renouvelé ses contacts avec des députés européens et a agi pour que les textes adoptés par le Parlement européen portant sur les droits fondamentaux dans le monde prennent en compte les droits des personnes non croyantes.

Le CAL a poursuivi sa participation active au dialogue « article 17 » entre les institutions de l'Union européenne et les organisations religieuses et non confessionnelles. Le premier événement de l'année, le 28 janvier, portait sur le « Green Deal européen – préserver notre maison commune ». Le 15 juillet, le CAL a été représenté par sa présidente, Véronique de Keyser, à la conférence en ligne « COVID-19 – implications for the future: a view from Article 17 ». La présidente du CAL a apporté la contribution de la laïcité organisée à ce débat, auquel participaient aussi des représentants de divers cultes. Elle a pu se baser sur la riche expérience de terrain du CAL et de ses associations membres pendant la première phase de la pandémie.



# Diffusion des valeurs laïques

Le CAL est également membre de *Humanists International*, qui a présenté son rapport *Humanists at Risk* sur les risques encourus par les humanistes, athées, libres penseurs ou rationalistes du seul fait de leurs convictions. Dans de nombreux pays du monde, les humanistes athées sont persécutés, menacés de prison ou de mort, discriminés. La liberté de conscience, droit fondamental, est quotidiennement violée. *H* a annoncé vouloir redynamiser la campagne « End Blasphemy Laws », auquel le CAL a participé, qui vise à faire abroger les lois incriminant la critique des religions.

Le CAL, à travers la FHE, s'est joint à l'appel d'associations de la société civile afin que les gouvernements européens assurent un accès sûr et rapide à l'IVG pendant la pandémie de COVID-19. Le CAL a, par ailleurs, contribué, tout au long de l'année, au travail de *Civil Society Europe*, une organisation couple qui réunit une trentaine de réseaux d'organisations de la société civile européenne. Au sein de cette organisation, la CEI s'est concentrée sur le groupe de travail « Shrinking Civic Space », dédié au monitoring et à la lutte contre les nombreuses atteintes à la liberté d'expression, de rassemblement et d'association en Europe. Le CAL est également membre du réseau d'ONG Europe « We Want » et de divers autres réseaux de la société civile.

## Le Centre d'Action Laïque sur la toile

Pandémie et confinement obligent, 2020 aura certainement été l'année de tous les records en matière de consommation Internet. Les médias digitaux du Centre d'Action Laïque ne font pas exception.

Le site [www.laicite.be](http://www.laicite.be), véritable vitrine du mouvement laïque, a été consulté, en 2020, plus de 168.000 fois (pour 134.000 visiteurs uniques), soit une moyenne de quelque 14.000 visites par mois. Près de 60%

de ces visites se font désormais depuis un appareil mobile (smartphone ou tablette). La page « La laïcité, un concept simple à définir » reste la page la plus souvent consultée, comptabilisant à elle seule 17.000 vues en 2020. Les 61 actualités, prises de position, cartes blanches et autres communiqués de presse publiés cette année ont également largement été consultés, totalisant près de 48.000 vues. Le nombre de consultations des articles du magazine *Espace de libertés* a, quant à lui, quasiment doublé, passant de 29.000 à 56.000 pages vues.

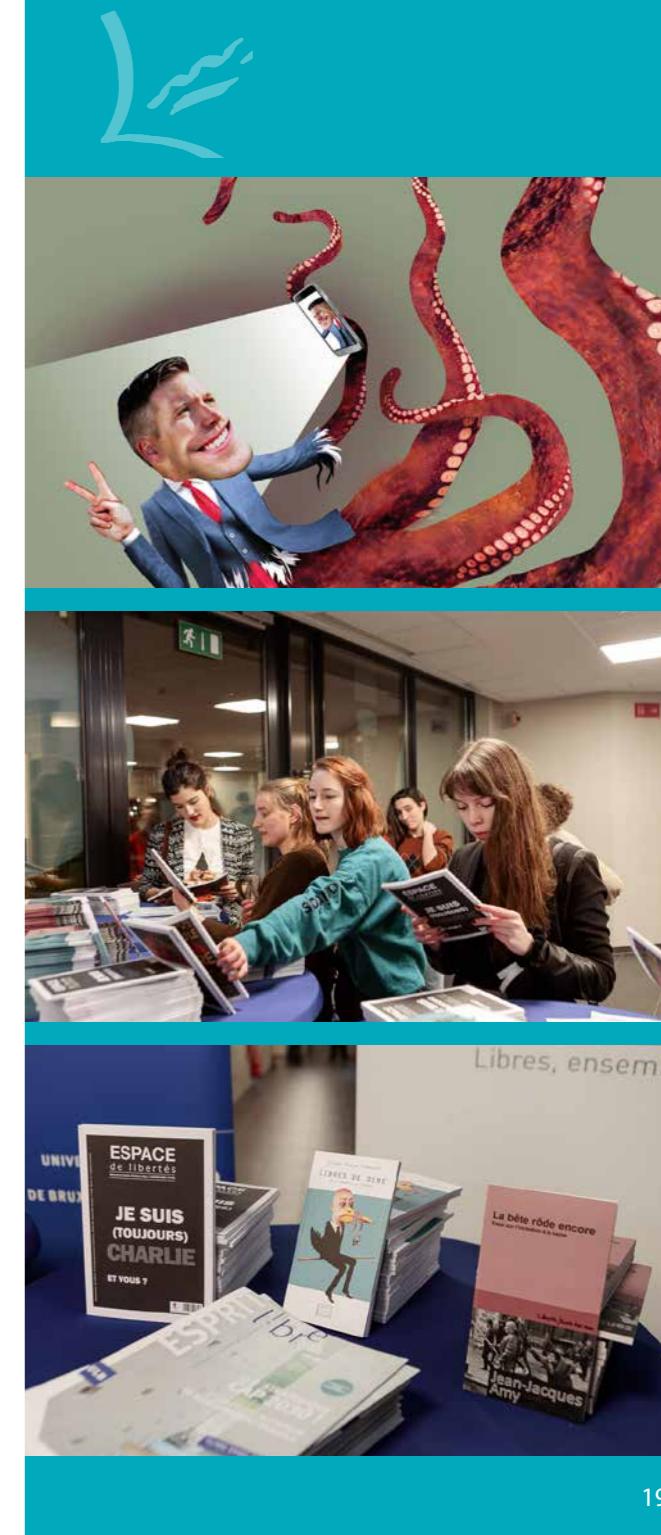
Le site des émissions « Libres, ensemble » a été intégré, en septembre 2020, à [laicite.be](http://laicite.be). Là aussi, le nombre de vues a connu une belle augmentation. Notons enfin que près d'un tiers des visites du site sont issues des réseaux sociaux. Les relais et partages *Facebook* ont ainsi amené sur le site Web près de 40.000 visites (4 fois plus que l'année précédente).

La page *Facebook* du Centre d'Action Laïque comptait, fin 2020, 10.000 abonnés. 190 posts, dont une cinquantaine de vidéos, y ont été publiés, touchant au total un peu plus de 320.000 personnes. La page *Facebook* des émissions « Libres, ensemble » a inauguré, lors du premier confinement, un nouveau concept de capsules vidéos courtes (de plus ou moins 5 minutes). Celles-ci ont rapidement trouvé leur public : la quarantaine de vidéos réalisées dans ce nouveau format ont comptabilisé près de 580.000 vues. Parmi ces vidéos, quelques-unes ont fait le « buzz » avec plusieurs dizaines de milliers de personnes touchées. Les émissions télé et radio habituelles continuent à trouver leur place sur la page des émissions, avec une moyenne de 1.000 vues par émission.

Sur *Twitter*, le Centre d'Action Laïque compte désormais 2.200 followers, soit 300 de plus que l'année précédente. Les 2.500 tweets publiés ont amené quelque 800.000 contacts avec le mouvement laïque, soit quasiment le double de l'année précédente.

## Centre de référence documentaire

Le centre de documentation du CAL constitue la référence en matière de laïcité. Il poursuit un double objectif : mettre à la disposition du public des informations relatives au mouvement laïque ainsi que les diverses ressources documentaires rassemblées en fonction des thématiques abordées par celui-ci et fournir aux délégués et bénévoles du mouvement laïque la documentation utile pour le traitement de leurs dossiers.



# Diffusion des valeurs laïques

## Interventions dans les médias

**Le CAL prend publiquement position sur les sujets d'actualité qui concernent la laïcité ou les valeurs qu'il défend. Les moyens de diffusion sont multiples : émissions de télévision et de radio, communiqués de presse, cartes blanches, campagnes de sensibilisation, conférences de presse, participation à des débats, interpellation des responsables politiques ...**

### 02 janvier

« À quoi ressemble le réseau de Sophie Wilmès, Première ministre ? », par Christophe De Caevel dans *Trends Tendances* avec une interview d'Henri Bartholomeeusen, président du CAL.

### 09 janvier

« Une expo sur les murs qui séparent les hommes » par M. Del. dans *La Libre Belgique*, éd. Hainaut au sujet de l'exposition « Faites le mur » présentée par Picardie Laïque.

### 16 janvier

« Le suicide assisté, l'ultime liberté ? » par Martin Monserez pour *Moustique* avec une interview de Jacqueline Herremans.

### 21 janvier

« RD Congo : Si on veut aider le pays, c'est maintenant ou jamais », un article de Colette Braeckman dans *Le Soir* avec une interview de Pierre Galand, membre de la délégation pour Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC).

### 24 janvier

« Migrants, passeurs de cultures, ambassadeurs de Bruxelles » par Julien Bialas dans *Le Soir* avec des propos de Candice Brunet, travailleuse sociale à Bruxelles Laïque.

### 25 janvier

Interview de Jacqueline Herremans, présidente de l'ADMD, par Radio Canada sous le titre « Aide à mourir et maladie mentale : un cas devant les tribunaux en Belgique ».

### 27 janvier

« Pourquoi définir un cadre légal pour les cannabis social clubs ? » une carte blanche collective cosignée, entre autres, par le Centre d'Action Laïque, publiée sur *Le Soir* en ligne.

Sur le même sujet : « Des médecins, politiques et associations poussent pour des cannabis social clubs » par Louis Colart dans *Le Soir*.

### 28 janvier

« Une pétition réclame un cadre légal pour les clubs de consommateurs de cannabis » par Annick Hovine dans *La Libre Belgique*.

« Carte blanche de plusieurs mouvements et partis politiques belges pour la légalisation des "cannabis social clubs" », la dépêche *Belga* relayée notamment par *La Dernière Heure*.

### 06 février

« La liberté d'expression, c'est fini ? ! », un reportage de Pierre Guelff pour *Fréquence Terre* (en partenariat avec *Pour*) au sujet des activités organisées par le CAL autour de *Charlie Hebdo*.

### 13 février

En fin de séquence « Le Parti pris » de Matin Première sur *La Première RTBF*, Nadia Geerts réagit au communiqué de presse de l'Union syndicale étudiante et du Cercle féministe de l'ULB qui s'oppose à la tenue d'une conférence sur la liberté d'expression organisée par le CAL à l'ULB avec parmi les invités des membres de *Charlie Hebdo*.



### 18 février

« La mémoire, muette, mais en musique » par Sébastien Gilles dans *L' Avenir* avec une interview de Mélanie Carboni, déléguée au CAL Charleroi, au sujet de la projection du film « La Ville sans Juifs ».

### 19 février

« ULB et Charlie Hebdo : lettre ouverte aux nouveaux censeurs de gauche », une opinion de Manuel Abramowicz cosignée notamment par Djemila Benhabib dans *La Libre Belgique*.

« On essaiera toujours de rigoler », un entretien avec Gérard Biard, rédacteur en chef de *Charlie Hebdo*, par Didier Zacharie pour *Moustique* en marge de la conférence sur la liberté d'expression organisée par le CAL à l'ULB.

### 20 février

« Un festiv'Elles du film pour les droits des femmes » par S.B.A. dans *La Capitale* au sujet du festival organisé par Laïcité Brabant Wallon.

### 24 février

« Enterrons la loi sur les drogues avant son centenaire », une carte blanche par le collectif #STOP1921 dont est membre le CAL, publiée sur *Le Soir* en ligne.

Toujours dans *Le Soir* : « Bien que décriée, la loi belge sur les drogues a bientôt 100 ans » par Louis Colart.

« Ce 24 février 2020 marque le 99<sup>e</sup> anniversaire de la loi "drogues", séquence « Le Fait du jour » de Soir Première sur *La Première RTBF*.

### 26 février

Cédric Vallet revient pour *Alter Échos* sur la polémique autour de la conférence sur la liberté d'expression organisée par le CAL à l'ULB sous le titre « La liberté d'expression, oui, mais pas trop alors ! ».

# Diffusion des valeurs laïques

## 05 mars

« Le collectif Yallah présente un "manifeste pour une citoyenneté de la diversité" », sujet de Nicolas Franchomme sur *BX1* avec une interview de Djemila Benhabib, politologue et conseillère au CAL.

## 06 mars

« Naissance du Collectif Laïcité Yallah à Bruxelles » par Kamel Bencheikh dans *Le Matin d'Algérie*.

« Nous, musulmans, pas victimes, mais résistants » par Elodie Blogie dans *Le Soir*.

« Les jeunes et la sexualité : faut-il davantage d'éducation sexuelle dans les écoles ? », une séquence du JT de 13h00 de *RTL TVI* avec une interview de Sylvie Lausberg, directrice de la cellule Étude et Stratégie au CAL.

« Euthanasie : la déclaration anticipée devient illimitée » par Caroline Fixelles dans *L'Avenir* avec une interview de Jacqueline Herremans, présidente de l'ADMD.

## 08 mars

« Ecoféminisme, afro-féminisme, féminisme musulman... Le féminisme revient en force et en mode pluriel » par Françoise Berlaimont pour la *RTBF* avec des propos de Djemila Benhabib.

## 07 mai

Le CAL Luxembourg attire l'attention sur le « Risque d'overdoses, avec le déconfinement » dans un article de L. P. pour *L'Avenir – Luxembourg*.

## 13 mai

« Droits du patient et euthanasie dans la tourmente du Coronavirus », opinion par Jacqueline Herremans, présidente de l'Association pour le Droit de mourir dans la dignité dans *Le Journal du Médecin*.

## 15 mai

« Coronavirus : des associations considèrent que le "tracing" ne respecte pas les droits fondamentaux », une dépêche *Belga* reprise par la *RTBF* au sujet de la Lettre ouverte « Tracer le covid, pas les citoyen.ne.s », à l'initiative de La ligue des Droits humains et De Liga voor Mensenrechten, signée notamment par Henri Bartholomeeusen, président du CAL. La société civile dépose un projet de loi alternatif pour « tracer le Covid, pas les citoyens » par David Leloup dans *Le Vif*.

## 17 mai

« LGBTQI+ : il y a 30 ans l'homosexualité quittait la liste des maladies mentales de l'OMS » par Olivier Arendt pour la *RTBF* avec notamment une interview de Sylvie Lausberg.

## 25 mai

« Tubize : la Fabrique de Soi se déconfiné » par François Namur sur *TV COM* avec une interview d'Anne Beghin, coordinatrice de la Fabrique de Soi.

## 26 mai

« Véronique De Keyser devient la première présidente du Centre d'Action Laïque », une dépêche *Belga* suite au communiqué de presse du CAL notamment reprise sur le site de la *RTBF*.

## 27 mai

« On se croyait invincible et on se retrouve nu », interview de Véronique De Keyser par Elodie Blogie dans *Le Soir*.

Véronique De Keyser était l'invitée de *Matin Première* sur *La Première RTBF*.

« La socialiste liégeoise Véronique De Keyser élue présidente du Centre d'Action Laïque » par G.G. dans *La Meuse – Basse Meuse*.



## 02 juillet

« Dépénalisation de l'IVG : le Centre d'Action Laïque déplore le "peu de souci du droit des femmes" » la dépêche *Belga* reprise notamment par la *RTBF*.

## 05 juillet

« Des cérémonies d'hommage dans les maisons de repos de Charleroi » par Laura Orlandino dans *La Dernière Heure* au sujet d'une initiative du CAL Charleroi et du SLP.

## 10 juillet

« Le voile islamique n'est pas un détail vestimentaire », une carte blanche du Collectif Laïcité Yallah dans *La Libre Belgique*.

## 15 juillet

« Echo de la manifestation "servantes écarlates" de ce matin devant le Palais d'Egmont » dans le *JP* de 9h, avec des interviews de Diane Gardiol et Justine Bolssens sur *La Première RTBF*.

« "Pas de marchandage politique sur les droits des femmes" : elles manifestent en cape rouge devant le Conseil national de sécurité » avec des interviews de Diane Gardiol et Justine Bolssens sur *RTL Info*.

« Des "servantes écarlates" dénoncent 'l'instrumentalisation' politique de la loi IVG », une dépêche *Belga* reprise notamment par *Le Soir* et *BX1*.

Charles Conte indique que « Le Centre d'Action Laïque a une nouvelle présidente » sur son blog « Laïcité » de *Mediapart*.

## 18 juillet

« La commune de Molenbeek renoncerait-elle au principe constitutionnel de la neutralité ? » Une carte blanche du Collectif Laïcité Yallah dans *Le Vif*.

# Diffusion des valeurs laïques

**08 août**

« Un lieu “refuge” pour les LGBT+ », un article de Vivine Mathieu dans *L’Avenir* avec une interview de Marie-Ange Cornet, directrice du CAL Luxembourg et de la Maison Arc-en-ciel.

**02 septembre**

Djemila Benhabib a participé au débat de la séquence « Le Parti pris » sur *La Première RTBF* notamment au sujet de l’ouverture à Paris du procès historique des attentats de *Charlie Hebdo* de janvier 2015.

**07 septembre**

Anne Beghin, coordinatrice de La Fabrique de Soi, était l’invitée de *TV COM* pour parler de l’opération Boîte à Kdo.

**08 septembre**

« Port du voile : non à l’abandon de la neutralité, à Molenbeek ou ailleurs ! », une carte blanche du Collectif Laïcité Yallah sur *Le Soir* en ligne.

**15 septembre**

« Les centres d’accueil face au Covid-19 » un article de E. Brl., dans *La Dernière Heure Mons-Centre*, on parle notamment des abris pour les sans-abri organisés par Picardie Laïque à La Louvière.

**16 septembre**

Sylvie Lausberg a participé à un débat avec Etienne Michel (Segec) sur *BEL RTL* autour des questions de sexismes à l’école et de l’EVRAS.

**23 septembre**

« Signes convictionnels dans la fonction publique : il faut assurer la laïcité de l’État, l’impartialité du service public et la neutralité des agents », une carte blanche de Véronique De Keyser, présidente du Centre d’Action Laïque, publiée sur *Le Soir* en ligne.

**24 septembre**

« La neutralité de l’État n’est ni à droite ni à gauche », une carte blanche du Collectif Laïcité Yallah sur *Le Vif.be*.

**25 septembre**

Djemila Benhabib, porte-parole du Collectif Laïcité Yallah est interviewée dans le cadre de la rubrique « Ripostes » de *La Libre Belgique* avec pour sujet « Faut-il autoriser le voile dans l’administration ? ».

**26 septembre**

« Avortement : le Centre d’Action Laïque appelle à manifester lundi », dépêche *Belga* reprise entre autres par la *RTBF*, *RTL Info* et *La Libre Belgique*.

**28 septembre**

« Journée mondiale du droit à l’IVG : manifestations à Bruxelles et en Wallonie » sur *Lesoir.be*.

« Le CAL se mobilise devant les Palais de justice pour exiger la dé penalisation de l’IVG », dépêche *Belga* relayée par *Le Vif*.

« Action en faveur du droit à l’avortement » Seb. G dans *L’Avenir*.

Sylvie Lausberg a été interviewée dans le cadre d’un reportage en direct au JT de 13h00 de la *RTBF*.

« Mobilisations du Centre d’Action Laïque pour le droit à l’IVG » dépêche *Belga* reprise par *RTL Info* avec des interviews de Sylvie Lausberg et Justine Bolssens.

« Les servantes écarlates place Saint-Lambert », un reportage de *RTCLiège* avec une interview de Véronique De Keyser.

« Des manifestants habillés en servante écarlate pour le droit à l’avortement, à Liège », *Belga* avec Th. L. dans *L’Avenir*.

« Avortement : des servantes écarlates devant le palais de justice de Charleroi » par Olivier Bohain sur *Télé Sambre*.

« L’avortement : un droit pour toutes les femmes », un reportage de *TéléMB* avec les interviews de Lucie

Terrasi, responsable communication, Mélanie André, coordinatrice Relais de Mons et Christine Aubeye, administratrice à Picardie Laïque.

« Il est temps de légaliser l’avortement » par F.Ng, dans *La Dernière Heure Charleroi*.

« Arlon : manifestation pour le droit à l’avortement devant le palais de justice » sur *ShootLux*.

Anna Gold, écrivaine belge relaie les actions menées par le CAL et revient sur « Ces marchandages qui attaquent le droit à l’avortement et infantilisent les femmes » dans son blog sur le *Huffington Post*.

**29 septembre**

« Le CAL a manifesté ce lundi pour l’avortement » par AN.D. dans *La Nouvelle Gazette Charleroi*.

« “Servantes écarlates” pour le droit à l’avortement » par Corinne Toubeau dans *La Province*.

« Une manif’ pour le droit à l’avortement » par Colleen Tordeur dans *La Meuse – Namur*.

Jessica Defgnée signe un article consacré aux « Fieris Féeries » organisées par le CAL Liège dans *La Dernière Heure Liège* sous le titre « Non pas une parade, mais une balade ».

**03 octobre**

Dans *La Dernière Heure*, Bruno Boutsen consacre un article à l’exposition Giacometti à venir à la Cité Miroir à Liège : « Giacometti en dialogue avec Sartre ».

**09 octobre**

Jennifer Nicaise était l’invitée des Infos sur *TéléMB* pour aborder le sujet du réseau d’échange de savoirs mis en place par la régionale de Picardie Laïque.

**14 octobre**

Djemila Benhabib a commenté l’actualité pour la séquence « Le Parti pris » de *Matin Première* sur *La Première RTBF*.



1

# Diffusion des valeurs laïques

## 13 novembre

« Je ne veux pas de martyrs de la laïcité », un entretien avec Véronique De Keyser, présidente du Centre d'Action Laïque, par Mathieu Colleyn dans *L'Echo*.

## 16 novembre

« Province de Luxembourg : la ligne d'écoute pour les détenus réactivée », un article signé NL dans *La Dernière Heure* au sujet du service d'écoute mis en place par le CAL Luxembourg et la Fondation pour l'Assistance aux Détenus dans le cadre du confinement.

## 24 novembre

Le CAL diffuse un communiqué de presse sous le titre : « Cette année, au lieu du Père Noël qui entre par la cheminée, aurons-nous les policiers pour forcer la porte ? ». « Malgré la crise sanitaire, le domicile reste inviolable, rappellent plusieurs organisations », une dépêche *Belga* sur le site de *BX1*.

*Sud Info* titre « La police pourra-t-elle sonner aux portes à Noël ? Malgré la crise sanitaire, le domicile est inviolable... sauf dans certains cas »

« La police pourra-t-elle sonner aux portes à Noël ? "Le domicile est inviolable", mais... » indique *7sur7.be*.

Reportage de Caroline Dunski dans *Le Soir* sur les abris de jour et de nuit de La Louvière, organisés par Picardie Laïque sous le titre : « En Wallonie, la crise sanitaire perturbe les capacités d'accueil des sans-abri ».

## 25 novembre

Le CAL diffuse un communiqué de presse intitulé « Pas une de plus. Ensemble, éliminons les violences faites aux femmes ! ».

« L'éradication des violences faites aux femmes reste un enjeu démocratique majeur », une carte blanche signée notamment par Djemila Benhabib dans *L'Echo*.

« Village solidaire dans la rue de France à Charleroi » par Liliane Demitri sur le site de *Télé Sambre* au sujet du village solidaire organisé par le CAL Charleroi.

## 27 novembre

Arnaud Zacharie, auteur de *La transition écologique et sociale ; pour une prospérité soutenable et partagée* est invité de l'émission « Tendance Première » sur *La Première RTBF*.

« Le CAL organisera son village solidaire » par Seb. G dans *L'Avenir* au sujet de l'action organisée par Le CAL Charleroi.

## Novembre-décembre

« La transition écologique et sociale » par Arnaud Zacharie dans *Imagine Demain le monde* n°141, de novembre-décembre 2020 au sujet de son livre publié par le CAL.

## Décembre

Sylvie Lausberg signe l'article « Violences obstétricales, un enjeu de la lutte contre les violences envers les femmes » dans la revue *Périnatalité*.

## 05 Décembre

« Deux heures de philosophie et de citoyenneté, c'est un minimum », une carte blanche par Véronique De Keyser sur *Levif.be*.

## 09 décembre

« Liberté de culte : le Centre d'Action Laïque critique fermement la décision du Conseil d'Etat » par V.dL qui relaie le communiqué de presse du CAL sur les sites de *La Libre Belgique* et de *La Dernière Heure*.

« Les mesures belges violent la liberté de culte : les laïcs critiquent vertement le Conseil d'Etat » par Gaëtan Willemsen sur *RTL Info*.

Kevin Saladé, président du CAL Charleroi a été interviewé à ce sujet pour *Télé Sambre* : « La liberté



de culte violée par l'État belge selon le Conseil d'Etat : réactions de représentants de confessions à Charleroi ». Benoît Van der Meerschen, secrétaire général du CAL, a débattu du thème « Les mesures anti-Covid violent-elles la liberté de culte ? » dans « Les visiteurs du Soir » sur *LN24*. La position du CAL est reprise dans « Bruxelles trouve un équilibre entre règles sanitaires et liberté de culte », une dépêche *AFP* sur le *Times of Israël*.

## 10 décembre

Jean-Paul Bombaerts et Sophie Leroy relaient la position du CAL dans « La messe de Noël, ce sera à 15 croyants » dans *L'Echo*.

## 14 décembre

Lionel Rubin, chargé de projets au CAL, est interviewé par Maïli Bernaerts dans *La Dernière Heure* au sujet de l'EVRAZ dans l'article « Des cours d'éducation sexuelle pour tous les élèves ».

La position du CAL est rappelée dans « Des cours d'éducation sexuelle pour tous les élèves : quelle place doit avoir la sexualité à l'école ? » dans l'émission « C'est vous qui le dites » sur *Vivacité*.

## 15 décembre

« Une ligne téléphonique gratuite mise en place pour rompre l'isolement des personnes » par L.T sur le site de *BX1* au sujet de l'initiative du CAL Charleroi.

Eliane Janssens du CAL Charleroi est interviewée à ce sujet sur *Ramdam Musique Charleroi* : « Le Centre d'Action Laïque rompt la solitude ».

## 16 décembre

« L'opération Boîtes à KDO bat des records » par X.V. dans *L'Avenir* avec une interview d'Anne Beghin, coordinatrice de la Fabrique de Soi, Laïcité Brabant Wallon.

## 17 décembre

« Un numéro vert pour rompre l'isolement ! » par Laura Gentile sur le site de *Télé Sambre* au sujet de l'initiative du CAL et du SLP.

« Pour aider ceux qui subissent la crise sanitaire : un village solidaire ce dimanche à Charleroi » par Hugues Decaluwé et Daniel Barbieux sur *RTBF.be* au sujet de l'initiative du CAL Charleroi.

Le collectif Laïcité Yallah signe une carte blanche « Pour un islam de Belgique au diapason des droits humains » dans *La Libre Belgique*.

## 18 décembre

« Ce dimanche, un Village Solidaire pour les démunis se tiendra à Charleroi » par Malik Hadrich sur *7sur7.be*.

## 22 décembre

« Véronique De Keyser: "La pandémie a éclairé les angles morts de notre démocratie" », une interview de la présidente du CAL par Frédéric Chardon dans *La Libre Belgique*.

## 25 décembre

*La Dernière Heure* relaie à son tour l'initiative du CAL et du SLP sous le titre « Namur : un numéro 0800 pour rompre l'isolement ».

# 2



La liberté... cet idéal, ce bien fragile et précieux, n'est jamais totalement acquis. Plus que jamais, le mouvement laïque souhaite œuvrer au fonctionnement d'une société démocratique, respectueuse des droits humains, de la liberté d'expression, des libertés individuelles et collectives et garantissant la laïcité de l'État.

Il a le devoir de se lever face aux idées extrémistes et aux populismes, il milite en faveur du droit de chacun à être acteur de sa vie, à poser librement des choix quant à son devenir, dans le respect et la sécurité des autres. Il impose de sortir des ornières, des dogmes, des sentiers battus, des visions unilatérales et étroites, de la tentative d'imposer un modèle partial.



# Liberté

## Le Festival des Libertés

Chaque année, le Festival des Libertés constate et articule les multiples crises qui menacent la planète ainsi que l'épanouissement des libertés et des solidarités. Grâce à sa riche programmation de documentaires, de débats, de spectacles, d'expositions et de concerts, le Festival des Libertés de Bruxelles Laïque rassemble, relie et donne de la résonnance à de nombreuses et éparses démarches intellectuelles, culturelles, politiques ou citoyennes qui cherchent des issues aux impasses. En 2020, le Festival des Libertés a dû être annulé.

## Résistons pour nos libertés.

### Ensemble contre la haine et l'exclusion

Cette année, Picardie Laïque a travaillé sur une campagne afin de sensibiliser le public aux valeurs démocratiques en s'appuyant sur la compréhension des mécanismes sociaux et politiques qui régissent la vie en communauté. L'objectif étant de promouvoir la diversité, de soutenir l'égalité, de lutter contre les discriminations, de sensibiliser à la citoyenneté et d'outiller les citoyens en vue de résister aux idées et aux discours des extrêmes.

La programmation envisagée au départ comprenait différents types d'activités visant le grand public ainsi que le milieu scolaire à travers l'organisation d'animations, d'expositions, d'ateliers philo, de conférences, de rencontres... La situation et les mesures sanitaires ont vu l'annulation de ces événements. Mais, forte de la volonté de traiter cette thématique de travail, Picardie Laïque a opté pour l'organisation en novembre et en décembre 2020 d'un cycle de vidéoconférences en ligne :

- Alors, demain, la haine de l'autre aussi dans les partis démocratiques ?
- Les conséquences économiques de la crise du COVID-19 et ses répercussions sur les libertés socio-économiques de la population.
- Avortement: des droits et des libertés qui dérangent?
- Violences policières: En quête de Justice Sociale.
- La décolonisation des espaces et des esprits est-elle nécessaire ?
- Les droits des personnes migrantes pendant le confinement- impact des mesures sanitaires COVID-19 sur les procédures.
- Capsule pédagogique: Lecture de « Matin Brun » et questionnement philosophique.

### La contestation, la désobéissance civile

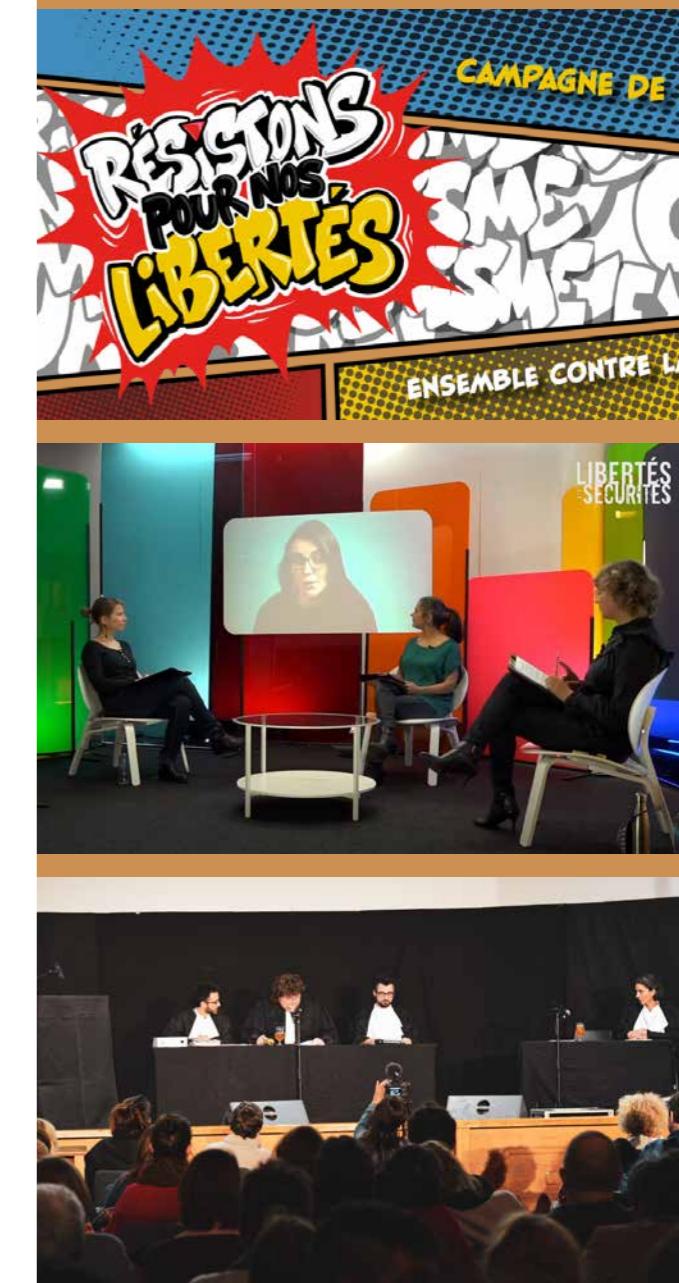
Le mouvement laïque a continuellement fait preuve de courage et de discernement en utilisant, lorsque nécessaire, la contestation dans la construction d'un monde plus juste. De nombreux combats laïques en sont l'exemple. La contestation repose sur une conception du rôle des citoyens dans une démocratie, qui ne consiste pas à obéir aux lois sans se poser de questions, mais à faire d'abord ce qui est juste. Or, la loi n'est pas toujours juste. Quand il existe un décalage entre ce qui est légal et ce qui est juste et qu'on observe une situation de blocage au niveau des institutions, alors les citoyens se doivent d'intervenir.

La contestation procède donc d'une démarche démocratique qui vise à interpeler l'opinion publique et les pouvoirs publics sur les manquements et/ou l'inadéquation de ladite loi. Il ne s'agit donc pas de désobéir pour rejeter le principe de la loi, mais au contraire pour demander un progrès de la loi, pour faire avancer le droit afin que la loi soit plus efficace et plus juste. C'est une démarche profondément civique qui place les citoyens dans un rôle actif et constructif pour la démocratie.

Picardie Laïque a souhaité aborder cette thématique, du 20 janvier au 14 février 2020, auprès d'un large public en privilégiant les rencontres, les échanges, les projections et les animations sur les différentes perceptions de la contestation et ainsi favoriser une réflexion progressiste, égalitaire, tout cela dans une démarche d'échanges et de débats. Ce cycle a vu l'organisation de plusieurs activités telles que des ateliers philo « Désobéir à la Novlangue » et « Le peuple a-t-il toujours raison ? », mais aussi un ciné-débat « Hannah Arendt: du devoir de la désobéissance civile », une conférence gesticulée « Sans haine, sans arme, sans violence », le « Procès-fiction de l'entarteur » en présence de Noël Godin, une exposition « Poésie insoumise » et enfin une journée d'ateliers pédagogiques sur « La place du citoyen et son pouvoir d'agir ».

À l'aune des actualités internationales telles que les violences policières, les restrictions de nos libertés individuelles et collectives en période de pandémie COVID-19, de nombreuses écoles ont sollicité l'animation de débats autour des questions délicates relatives aux pouvoirs et aux contre-pouvoirs au sein de nos sociétés démocratiques. C'est ainsi que, les animateurs de Bruxelles Laïque, ont questionné les États de droits, partant des violences policières, aux dérives sécuritaires jusqu'aux renforcements des états régaliens.

Les élèves ont été invités à se positionner, à se questionner, à se confronter à leurs intolérables et leurs indignations. Ensemble, ils ont interrogé les notions aussi complexes que celles du pouvoir, des lois, des règles, de l'obéissance et de la désobéissance. Ils ont aussi expérimenté le débat mouvant concernant des questions d'inégalités ou d'injustices. En sous-groupes, ils ont interrogé leur environnement scolaire, pour identifier ce qu'ils considèrent comme des règles



# Liberté

inégalles et/ou injustes. L'objectif a ensuite été de formuler des revendications et d'imaginer une action collective afin d'amorcer un changement au sein de leur établissement. D'autres formes de contestations leur ont été présentées par le biais de capsules vidéo illustrant l'expression individuelle et collective de la revendication, directe et indirecte, légale et illégale. Ces formes de contestation ont montré aux élèves la force d'action du pouvoir d'agir, qu'il soit individuel ou collectif. Cet ensemble d'animations et la mise en pratique de ces notions complexes ont permis aux élèves de prendre conscience que la démocratie n'est pas un état de fait, elle nécessite un état de vigilance constant. Elle doit être nourrie et revendiquée par les citoyens qui la composent, faisant de tout un chacun un acteur de mobilisation et de transformation politique et sociale.

## Démocratie, travail de mémoire

Le CAL a continué à entretenir le devoir de mémoire, d'abord par la réédition du dossier pédagogique *Déportation des Juifs de Belgique et rafle de Bruxelles du 3 septembre 1942*, distribué en Fédération Wallonie-Bruxelles et en particulier à la Ville de Bruxelles. Par ailleurs, suite au réaménagement du pont Fraiteur, le CAL a tenu à réinvestir la mémoire de ce jeune résistant en réalisant une plaque commémorative et une brochure retraçant l'histoire d'Arnaud Fraiteur et ses faits d'armes.

## Triangle rouge

Dans les camps de concentration, le triangle rouge était la marque des prisonniers politiques, celles et ceux considérés comme des opposants au régime nazi. Aujourd'hui, le pin's Triangle Rouge est le symbole de la résistance aux idées qui menacent nos libertés fondamentales. Le porter, c'est participer à une action citoyenne pour une société libre, démocratique et solidaire. La régionale de Liège poursuit la campagne « Triangle Rouge » en partenariat avec l'association les Territoires de la Mémoire, initiatrice du projet.

## Libertés fondamentales, d'expression et autres

Suite à la mort de Samuel Paty, professeur d'histoire-géo en France, décapité pour avoir montré en classe des caricatures de Mahomet, le CAL a réalisé et diffusé un questionnaire sur la liberté d'expression en milieu scolaire à destination de tous les professeurs et acteurs de terrain. Cette parole de terrain permettra, parallèlement au combat mené par le CAL en faveur d'une deuxième heure obligatoire de Philosophie et Citoyenneté, de dégager des pistes pour désamorcer toute situation problématique liée au repli identitaire et à la radicalité des discours, en particulier religieux.

Bruxelles Laïque collabore depuis plusieurs années avec des écoles secondaires de Bruxelles pour proposer une série d'animations autour du concept des libertés. Les thématiques et la méthodologie proposées donnent aux jeunes l'occasion d'interroger leurs représentations, leur permettent de se positionner, de se rencontrer, de se confronter et de vivre une expérience de laïcité. La régionale est également intervenue au sein d'une maison d'accueil pour jeunes adultes afin de discuter, dans un cadre sécurisé, des difficultés inhérentes à la vie en communauté. Les échanges ont permis d'identifier les problématiques quotidiennes liées aux libertés individuelles et collectives. Comment permettre une cohabitation plus harmonieuse au sein de l'établissement, tout en acceptant les contraintes et les limites de nos libertés ? L'ensemble des jeux et des dynamiques mis en place ont permis au groupe de s'interroger individuellement, mais aussi collectivement, sur les notions de liberté(s), de respect, de différences et d'engagement. Toutes ces animations permettent aux élèves de comprendre que l'articulation des libertés individuelles s'inscrit dans un cadre, garant de principes et de valeurs démocratiques, permettant l'exercice de nos libertés fondamentales.

## Charlie Hebdo

Cinq années après le terrible attentat à l'encontre de la rédaction du magazine satirique *Charlie Hebdo*, le CAL et la régionale de Charleroi ont proposé des visites animées de l'exposition des « Unes » de *Charlie Hebdo*. Une animation pour déconstruire les préjugés, pour entamer une réflexion plus approfondie des sujets de société abordés par le magazine, pour débattre de la liberté d'expression et réaffirmer avec fermeté le principe de laïcité nécessaire au vivre ensemble en paix dans une société plurielle : non seulement la liberté de croire et de ne pas croire, mais aussi de l'exprimer, de rire de tout, absolument de tout, même si cela ne plaît pas à tout le monde. Cet usage de nos libertés est vital sous peine de voir nos libertés se racapoter sur elles-mêmes à force d'autocensure.

## Droits de l'Homme et démocratie en Europe

Dans le cadre des activités de la FHE, le CAL a défendu les droits des réfugiés non-croyants lors la session du Conseil des Droits de l'Homme. Le CAL a rappelé que le droit international garantit le droit d'asile aux personnes persécutées pour leurs convictions, y compris athées, agnostiques ou autres. Il a réitéré sa demande afin que les États membres de l'ONU protègent les demandeurs d'asile, victimes de violences ou de discriminations du fait de leurs convictions philosophiques.

Cette année, les activités européennes et internationales du CAL ont été marquées par la pandémie de SARS-COV-2. Dès le début de la pandémie, le CAL a demandé à ce que les mesures prises pour lutter contre la pandémie respectent le cadre des droits fondamentaux et l'État de droit. À travers la FHE, le CAL a insisté pour que les mesures de santé publique prises par les gouvernements soient proportionnées, fondées sur une base légale claire et soient strictement nécessaires à la lutte contre la pandémie.



# Liberté

Ces mesures devront être abrogées une fois l'urgence passée. Il a rappelé que la nécessaire lutte contre le COVID-19 ne devait pas être un prétexte pour instaurer un régime autoritaire.

Le CAL a interpellé le gouvernement sur plusieurs situations menaçant les valeurs fondamentales. Il a notamment critiqué la réforme constitutionnelle en Russie, modifiant la Constitution dans un sens homophobe et encore plus autoritaire, exprimé son indignation devant les dérives homophobes et antisémites pendant la campagne présidentielle polonaise et a aussi réagi à la réforme constitutionnelle hongroise qui a inscrit dans le marbre la politique transphobe et homophobe poursuivie depuis des années par le parti au pouvoir.

À l'occasion de la Journée internationale du blasphème, le CAL a rappelé que la liberté d'expression est un principe fondamental d'une société libre, ouverte et démocratique, qui inclut la liberté de critiquer ou même de se moquer des dogmes religieux et des objets de culte. Cette liberté a joué un rôle crucial dans le développement de sociétés laïques et libérales, libres de toute contrainte religieuse. Le CAL a réitéré son appel à abroger les lois incriminant la critique des religions, sous toutes leurs formes, et à résister à l'intimidation exercée par les tenants d'idéologies religieuses à prétention totalitaire.

## L'enfermement : un choix de société en question

Au-delà du travail de terrain remarquable qu'un certain nombre d'associations laïques et de régionales continuent à réaliser dans les prisons ou à l'extérieur de celles-ci par le biais de l'assistance morale, de l'aide sociale aux justiciables et aux victimes ou encore par des activités de conscientisation, le CAL poursuit son action de sensibilisation et de plaidoyer auprès des citoyens et du monde politique via, entre autres, des

prises de position publiques, des conférences, des articles pour diverses revues, des émissions de radio et de télé pour dénoncer les conditions de détention indignes d'un État de droit et tenter d'améliorer la situation carcérale en Belgique.

Dans ce cadre, le mouvement laïque a participé à la septième édition des Journées nationales de la prison sur le thème « Infiniment confinés, altijd in quarantaine ». Ces journées visent à informer et à stimuler la discussion autour de la situation carcérale en Belgique, du 20 novembre au 6 décembre 2020. Cette année, l'idée était de sensibiliser la population à l'expérience de confinement vécue derrière les barreaux d'une prison. Lors des éditions précédentes, le groupement d'associations à l'initiative de ces journées organisait des rencontres, conférences, expositions, ciné-débat, ateliers avec des détenus. Cette année, malheureusement, la crise sanitaire a obligé à revoir les activités qui se sont transformées en une balade audiovisuelle intitulée « Prison Walk » dans les rues de Bruxelles et de Namur.

Par ailleurs, le CAL et ses associations de terrain continuent leurs plaidoyers auprès des responsables politiques afin de faire évoluer la situation carcérale en Belgique. Après une analyse détaillée des mesures prévues dans l'accord de gouvernement, un travail est en cours afin d'attirer l'attention sur les personnes détenues, leurs proches, le personnel des prisons ainsi que sur les alternatives existantes.

En collaboration avec les associations laïques et des experts dans le domaine, le CAL a clôturé le travail de réflexion et de rédaction d'un guide de la personne détenue. Ce guide est destiné aux détenus et est axé sur leurs droits fondamentaux pendant l'incarcération. Celui-ci a été envoyé à plusieurs détenus et associations de terrain et sera au centre des rencontres avec les

détenus dès que la situation sanitaire le permettra. L'objectif de ce guide est de devenir un réel outil de travail pour le milieu associatif ainsi qu'un moyen d'émancipation pour les personnes incarcérées.

Le Centre d'Action Laïque s'est particulièrement inquiété de la situation des prisons durant cette crise du COVID-19. En effet, comme l'a souligné la section belge de l'Observatoire international des Prisons (OIP) : « En prison, les mesures d'hygiène et de distanciation sociale qui sont pourtant obligatoires et imposées par le gouvernement ne sont pas respectées. » Qui plus est, les détenus ont vu limiter leur nombre de sorties, n'ont plus la possibilité de travailler ni d'exercer la moindre activité. Les visites de leurs proches ont également été interdites. On se fait facilement une idée des conséquences que cela peut avoir au niveau moral et psychologique. Manque d'intérêt ? Faillite des services publics pour le monde carcéral ? Laïcité Brabant Wallon, a décidé de dénoncer cette situation et, surtout, de refuser tout fatalisme et d'agir pour tenter d'améliorer – un tant soit peu – la situation des détenus des deux prisons de la Province du Brabant wallon. La régionale du Brabant wallon a donc financé et mis une ligne téléphonique à disposition des commissions de surveillance des prisons de Ittre et de Nivelles (0800) permettant aux détenus de les joindre gratuitement.

Avec l'aide de la FAMD (Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus), le CAL Luxembourg a également ouvert un numéro vert. Lors de la première vague, une cinquantaine de détenus des trois prisons de la Province ont bénéficié de l'écoute active. Le CAL Charleroi a également activé une ligne téléphonique gratuite pour les détenus de la prison de Jamioulx.



# Liberté

En collaboration avec le Master METIS de l'Université de Mons, Picardie Laïque mène des ateliers philo avec un groupe de détenus de la prison de Mons et des étudiants. Durant la pandémie, Picardie Laïque a voulu malgré tout maintenir le lien et poursuivre le travail entamé. Il a donc mis sur pied un numéro vert à destination des détenus. En moyenne, la régionale a reçu 45 appels par semaine. Une gazette intitulée « A travers les murs » a été créée et distribuée aux détenus à raison de 300 exemplaires. Elle propose notamment des dilemmes philosophiques, des exercices de relaxation, des poésies positives, des informations sur l'assistance morale laïque...

À l'occasion des Journées nationales des prisons, la régionale du Luxembourg a édité un journal composé d'articles de détenus, d'experts et de travailleurs du secteur associatif. Depuis plus de dix ans, le CAL Luxembourg anime des comités de rédaction en prison, cette action s'est généralisée aux trois prisons de la Province depuis deux ans. Ces comités constitués de détenus s'impliquent dans la conception entière des journaux. Ils sont un porte-voix des opinions et des préoccupations des détenus et contribuent grandement à leur libre expression. Ensemble, ils ont questionné le sens de l'enfermement et abordé la situation carcérale en temps de confinement.

## Un monde sans pénal

Bruxelles Laïque a animé un atelier sous forme de jeu de rôle collectif basé sur l'utopie selon laquelle le système pénal est aboli. Lors de celui-ci, les participants n'ont eu de cesse de réinventer le bannissement, le châtiment, voire même la peine de mort. Il est principalement ressorti l'idée qu'un monde sans pénal ne se décrète pas, mais qu'il faudra le réfléchir et ne pas laisser la question de la délinquance dans l'anomie.

## Faites de la musique, pas des centres fermés

Le Festival Steenrock, organisé, entre autres, par Bruxelles Laïque, qui réclame la suppression des centres fermés pour étrangers et l'arrêt des expulsions qui mettent continuellement à mal la démocratie et les droits fondamentaux, n'a pu être organisé cette année.

## Écouter et développer le potentiel des jeunes placés en IPPJ

Au sein des 6 Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse – IPPJ – de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les conseillers laïques travaillent à plein temps pour sensibiliser les jeunes, placés par le juge, aux valeurs laïques et démocratiques d'émancipation et de responsabilisation. Ils offrent aux jeunes, qui le souhaitent, une assistance morale de type individuel, mais aussi, leur organisent des activités pédagogiques et culturelles à l'intérieur et hors des murs.

Le Centre d'Action Laïque organise et coordonne des réunions mensuelles entre conseillers laïques. Ces moments sont l'occasion d'échanger expériences et préoccupations communes, voire d'approfondir des questions particulières telles que la délinquance sexuelle, l'éducation, l'équilibre entre soutien individuel et travail collectif avec les jeunes...

Plusieurs visites et rencontres avec des services agréés en aide à la jeunesse ont malheureusement dû être annulées suite aux règles sanitaires notamment, une journée de formation avec l'équipe Groupas sur les comportements sexuels abusifs. Un travail de plaidoyer auprès des responsables politiques compétents a pu se poursuivre après une rencontre organisée le 29 janvier entre conseillers laïques et députés siégeant au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'objectif de cette rencontre était de créer le dialogue en y abordant plusieurs aspects généraux du travail en IPPJ et plus particulièrement le rôle et le statut des conseillers laïques dans ces institutions.

Le Pôle Philo, service de Laïcité Brabant Wallon propose des ateliers philo hebdomadaires aux jeunes de l'IPPJ de Braine-le-Château depuis 2015. La discussion philo est un biais privilégié pour éléver la conscience citoyenne. Ce public à la marge, réfractaire, souvent méfiant émet de l'intérêt et éprouve du plaisir à ces échanges philosophiques qui lui permet à la fois de retrouver la confiance en soi et en les autres et de questionner la société avec sincérité.

## Les cérémonies laïques, un choix

Choisir de célébrer les étapes importantes de sa vie par une cérémonie laïque... Contrairement aux cérémonies religieuses, lors d'une cérémonie laïque, on ne prend pas d'engagements vis-à-vis d'une communauté, mais on demande seulement à être reconnu par la communauté non confessionnelle. La plus grande liberté est donc laissée aux personnes ; il leur est toutefois demandé de reconnaître les valeurs du mouvement laïque et d'y adhérer sous la forme qu'ils souhaitent.

L'organisation des cérémonies laïques fait partie intégrante de l'offre d'assistance morale laïque aux personnes. À la différence des cérémonies religieuses, aucune rétribution, aucun paiement n'est demandé pour la célébration d'une cérémonie laïque.

Cette année, Laïcité Brabant Wallon a fait le bilan des cérémonies laïques organisées en 2020, avec tous les officiants du Brabant wallon. 20 cérémonies ont été réalisées, beaucoup ont dû être reportées.

Depuis la mise en place de la nouvelle plateforme pour l'organisation des cérémonies en région bruxelloise, Bruxelles Laïque travaille plus étroitement avec l'ensemble des officiants laïques qui, pour la plupart, sont membres des associations affiliées à la régionale. Suite à la crise sanitaire, de nombreuses cérémonies



# Liberté

de mariage et les parrainages ont été reportés. En ces temps très particuliers, se recueillir, se soutenir en famille n'a pas toujours été possible. Depuis septembre, Bruxelles Laïque offre une écoute aux personnes qui, suite à un deuil, ont besoin de parler.

La régionale de Charleroi a préparé les enfants à leur future fête de la jeunesse laïque. L'occasion pour eux de vivre ensemble une aventure humaine. Cette année, il a été proposé aux jeunes de s'engager dans des projets citoyens. Ils y ont mis beaucoup de talent et de cœur, mais n'ont malheureusement pas pu être les acteurs de ce jour si spécial, le COVID nous ayant rattrapés. La préparation a été néanmoins l'occasion de se poser des questions, de réfléchir ensemble au sens de cette fête et d'apprendre ce qu'est la laïcité, ce qu'elle représente, quelles sont les valeurs qui y sont liées.

## Vivre selon ses choix

**De tout temps, le CAL a milité en faveur du droit de chacun à disposer librement de son corps. Qu'il s'agisse de l'avortement, de la contraception, du droit à mourir dans la dignité ou de l'usage des drogues, la position laïque est celle du respect des choix personnels et de la sécurité.**

**Les « débats éthiques », comme on les appelle pudiquement, reviennent périodiquement dans l'actualité, tant il se trouve toujours quelqu'un pour remettre en cause des libertés chèrement conquises ou s'interposer lorsqu'on veut aller plus loin dans l'émancipation et l'autonomisation des personnes.**

## IVG totalement dépénalisée

Dans le cadre de sa campagne d'éducation permanente de 2016 « IVG hors du Code pénal », le CAL a continué ses actions de sensibilisation et de plaidoyer au niveau politique et associatif afin de faire reconnaître l'IVG comme étant un droit des femmes, le dépénaliser complètement, après sa sortie du Code pénal le 15 octobre 2018, et améliorer les conditions de la loi du 3 avril 1990. Dans cette perspective, le CAL a poursuivi son lobbying politique auprès des députés pour soutenir le passage au vote en plénière de la proposition de loi de 2019. Les reports et renvois au Conseil d'État ont abouti à sa mise au frigo. La cellule Étude et Stratégie a donné plusieurs conférences sur l'IVG à Bruxelles et en Wallonie. À l'occasion de la journée internationale pour le droit à l'avortement, le 28 septembre, le CAL a organisé, avec l'aide de ses régionales, des manifestations à Bruxelles et dans toute la Wallonie (Liège, en présence de Véronique De Keyser, présidente du CAL, Mons, Arlon, Namur et Charleroi) devant chaque palais de justice. Les participantes femmes étaient habillées en servantes écarlates, symbole de la lutte pour les droits sexuels et reproductifs des femmes. De plus, le CAL a réalisé une vidéo sur huit idées reçues à propos de l'IVG, qui a également été largement diffusée.

Au-delà de la situation en Belgique, le CAL s'est également intéressé à la question du droit à l'avortement en Europe et a publié une mise à jour de la brochure *Abortion Right in Europe* résumant les différentes législations en la matière dans les États membres de l'UE. Cet outil est un plaidoyer utile pour sensibiliser les décideurs politiques et le grand public à la réalité contrastée de ce droit en Europe. La plateforme *Abortion Right* continue de se réunir régulièrement pour sensibiliser les citoyens à l'IVG comme acte médical.

## Fin de grossesse prématurée

Par ailleurs, le CAL a poursuivi ses actions de lobbying et de sensibilisation du monde politique et associatif afin de mettre en évidence les dangers que comportent les différentes propositions et projets de loi donnant un statut au fœtus né sans vie. Les différents textes introduisent dans la loi une conception religieuse selon laquelle, dès le début de la grossesse, l'embryon et le fœtus doivent être considérés comme une personne et donc être protégés. Le risque est élevé de remettre en cause le droit à l'avortement et les interruptions médicales de grossesse (IMG). Pour le CAL, il s'agit là aussi de culpabiliser les couples qui décideraient de refuser un acte de l'état civil et donc de ne pas « traiter dignement l'embryon ou le fœtus ».

En 2020, une nouvelle proposition de loi inquiétante a été déposée au Parlement. Elle vise une protection juridique prénatale à laquelle devraient répondre les femmes en situation de dépendance (drogues, alcool, etc). Cette proposition a été analysée par le CAL qui a mis en place un lobbying politique afin de démontrer aux députés les dangers d'une telle proposition sur la liberté des femmes, mais aussi sur le droit à l'IVG et à la vie privée.



# Liberté

## EVRAS

La généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) à l'école est une revendication du Centre d'Action Laïque. Diverses actions ont été menées par le CAL depuis de nombreuses années, notamment au sein de la Plateforme EVRAS, contribuant à l'inscription, en 2012, de l'EVRAS dans les missions de l'école.

En dépit de l'évolution, l'application du décret « Missions » sur le terrain pose encore de nombreux problèmes. En l'absence de définition légale de l'EVRAS et de labellisation des intervenants, toutes les dérives sont possibles. Huit ans après le vote du décret, il reste impossible de savoir qui a pu bénéficier d'animations, quelles thématiques ont été abordées et qui a donné les animations. En outre, le droit pour tous les jeunes de bénéficier de l'EVRAS est loin d'être acquis, en particulier pour celles et ceux qui sont dans les filières techniques, professionnelles ou dans l'enseignement spécialisé ou plus spécifiquement encore en IPPJ. La « généralisation » amorcée ne profite donc pas égalitairement à tous les élèves. À Bruxelles, on estime à seulement 15% le nombre d'élèves qui ont pu bénéficier d'animations EVRAS durant leur scolarité. Ces disparités sont renforcées par la liberté des écoles de définir leur projet EVRAS et de choisir leurs opérateurs.

Le mouvement laïque a été particulièrement actif sur ce dossier tout au long de l'année.

Le CAL a repris le secrétariat de la Plateforme EVRAS qui a permis d'avancer sur ce dossier malgré les circonstances sanitaires. La première étape a été de rencontrer l'ensemble des ministres dont les compétences sont liées à l'EVRAS afin de leur expliquer les enjeux de la généralisation. Différents courriers ont également été envoyés afin d'expliquer la nécessité des activités EVRAS durant la crise sanitaire et

lors des déconfinements. Les demandes entendues ont permis aux écoles de réinscrire les activités EVRAS à l'agenda. Le CAL et la Plateforme ont ensuite travaillé à inscrire l'EVRAS dans la Formation initiale des enseignants. Enfin, le CAL a pris une part active à la rédaction et à la révision du Protocole d'accord. Cette nouvelle version a été envoyée en vue d'une conférence interministérielle qui devrait voir l'adoption d'un nouveau protocole d'accord.

Parallèlement, le CAL participe activement aux stratégies concertées EVRAS (besoin des jeunes, guides et systèmes, comité de pilotage) et participe à la publication de l'essai *EVRAS, Osons en parler*, de Juliette Henriet. Par ailleurs, interpellations et questions, articles divers et interventions dans la presse, en particulier dans *la DH* et dans les émissions « A votre avis » et « Partis pris » sur *la Première*, ont rythmé cette année. Toutes ces activités ont permis de renforcer la position du CAL en tant qu'interlocuteur légitime dans le dossier EVRAS.

La régionale de Namur a proposé diverses animations à l'EVRAS. Les animations « Clé de genres » ont invité les personnes à s'exprimer sur ce qui fait sens dans la relation amoureuse, sur les limites et sur les normes en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle. Le but étant avant tout de déconstruire les stéréotypes de genre, les rôles sociaux assignés, leur fonctionnement et les conséquences en matière de discrimination en faisant appel à la réflexion critique, au questionnement et au débat contradictoire.

## « Cannabis, dépassons l'interdit, responsabilisons, réglementons ! »

Le Groupe de travail « Drogues » du CAL a pour objectif d'agir sur les mentalités en préconisant la réglementation du commerce des drogues ainsi que la décriminalisation de leur consommation, en intégrant leur usage au contexte général des assuétudes et en privilégiant l'approche sanitaire et préventive à l'approche judiciaire. L'insécurité juridique règne et l'arsenal législatif en vigueur, essentiellement criminalisant et discriminant, est incompatible avec les valeurs laïques de responsabilité, d'autonomie et de liberté individuelle.

Par la diffusion de ses propositions en la matière, le CAL souhaite contribuer à la mise en œuvre d'un débat serein au sein de la société civile avec le concours des spécialistes et des responsables politiques afin d'aboutir à une législation progressiste, bénéfique pour la santé publique et la sécurité. Ce travail de sensibilisation a notamment pris la forme de cafés citoyens, dans le cadre de la campagne d'éducation permanente « Cannabis, dépassons l'interdit, responsabilisons, réglementons ! » initiée par le Centre d'Action Laïque en 2018.

Dans le cadre de son adhésion au mouvement *#Stop1921*, le Centre d'Action Laïque a co-signé une carte blanche publiée dans *Le Soir* du 28 janvier sous le titre « Pourquoi définir un cadre légal pour les cannabis social clubs ? » qui accompagnait le lancement d'une pétition demandant au législateur de réguler le marché du cannabis et de définir un cadre légal pour les cannabis social clubs en Belgique. Sur cette thématique, un reportage pour « Libres, ensemble », intitulé « Cannabis social Club, un modèle crédible de régulation », a été réalisé et diffusé le 4 février sur *la Une RTBF*. Il propose une rencontre avec les membres de *Trekt Uw Plant*, le premier



# Liberté

Cannabis Social Club de Belgique créé en 2006 à Anvers, que la justice a condamné à de lourdes peines.

Avec ses partenaires au sein de la plateforme de Réduction des Risques, le Centre d’Action Laïque a soutenu et relayé, cette année encore, la campagne internationale « Support. Don’t punish ! » visant à sensibiliser l’opinion publique sur les dommages causés par les politiques répressives vis-à-vis des drogues et de leurs usagers. Son point culminant consiste en une Journée mondiale d’actions. Cette année, l’événement a été annulé en raison de la situation sanitaire due à la pandémie de COVID-19, une action symbolique rassemblant des représentants des organisations participantes s’est toutefois déroulée le 25 juin au Parc de Bruxelles.

Au niveau international, le Centre d’Action Laïque a été représenté au sein de la délégation belge de la société civile lors de la 63<sup>e</sup> Commission sur les Drogues et Narcotiques des Nations Unies qui s'est tenue du 2 au 6 mars à Vienne.

Sans oublier le service *Drugs’Care Infos-Services* de la régionale du Luxembourg, service d'aide et de soins en assuétude, qui poursuit ses activités de réduction des risques à la consommation de drogues par le biais des différents projets mis en place : le service de réduction des risques en festival « Fêt’ta vie », les opérations d’information par les pairs « Boule de Neige » sur l’alcool, le cannabis ou encore l’héroïne, le maintien du label de qualité « Quality Nights » dans les lieux festifs de la Province de Luxembourg.

Malgré les longues périodes de confinement général, le service d'accueil bas seuil *Drugs’Care* est resté ouvert pour ces « oubliés » des mesures sanitaires. Le maintien des services a donné aux usagers un minimum de

confort : café, douche, matériel de protection du virus gratuit, écoute, accès à Internet, aide administrative... L’interpellation des pouvoirs publics, au début de la troisième vague, a rappelé à nos mandataires locaux que l’absence de mesures concrètes renforçait la stigmatisation de ce public par la population alors que les sans-abri n’ont aucune possibilité individuelle d’accéder à un lieu de confinement. Cette interpellation a aussi rappelé l’urgence de conditions de vie dignes.

## Fin de vie

Malgré le vote de la loi en 2002, le droit à disposer librement de son corps et à mourir dans la dignité continue à être remis en cause par des groupes souvent religieux qui réclament un « droit absolu à la vie ». Malheureusement, ce lobby trouve encore des relais y compris dans le monde politique belge. Le combat se poursuit, car les opposants à l'euthanasie ne désarment pas et profitent de chaque occasion pour tenter de saper la loi, bondissant systématiquement sur la première situation humaine difficile, pour surfer ensuite sur la vague médiatique qu’elle occasionne. Un véritable travail de sape qui appelle à la vigilance.

Outre des simplifications administratives encore à obtenir, l’objectif du CAL et de l’ADMD (Association pour le droit à mourir dans la dignité) reste aussi d’aborder la question de l'euthanasie pour les personnes atteintes de maladies neurodégénératives et de clarifier les conditions à l'exercice de la clause de conscience, parfois détournée en usurpant la notion d’objection de conscience. Le CAL félicite les députés qui ont voté pour la proposition de loi concernant la suppression de la durée de validité de la demande anticipée d'euthanasie. Avec cette loi, aucune clause institutionnelle ne peut empêcher un médecin de pratiquer une euthanasie, pourvu qu'elle soit réalisée dans les conditions légales. La clause de conscience est aussi améliorée puisque la loi prévoit maintenant

que le médecin a un délai de 7 jours pour signifier son accord ou son refus de pratiquer l'euthanasie. S'il refuse, il doit donner au patient les coordonnées d'un centre ou d'une association spécialisée en matière de droit à l'euthanasie.

Laïcité Brabant Wallon a organisé sept formations sur les déclarations anticipées de fin de vie et la législation concernant l'euthanasie. L'objectif de ces formations est d'informer le personnel d'aide à domicile afin qu'il puisse lui-même informer et rediriger les éventuelles demandes et/ou questions vers les services compétents.



# 3



Les laïques soutiennent que certains principes universels doivent être défendus, proclamés et promus au-delà des cultures et des croyances. Les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de solidarité sont interdépendants.

Ces principes ne permettent aucune complaisance: l'émancipation humaine ne peut être refusée à quelque catégorie d'individus que ce soit.

Le mouvement laïque tend vers une société sans discrimination, qu'elle vise le genre, l'orientation sexuelle, l'origine, le statut social, le handicap...



# Égalité

## « Égaux, ensemble »

Avec la campagne « Égaux, ensemble », le Centre d’Action Laïque et ses régionales se sont engagés à ce que les personnes les plus vulnérables, dont la pandémie a une nouvelle fois révélé la fragilité, ne soient plus les oubliées des politiques publiques. La laïcité garantit les conditions pour vivre ensemble et est indispensable à l’exercice par toutes et tous des droits et libertés fondamentales. Elle ne se limite pas aux questions ayant trait à la liberté de croyances et à la séparation des religions et de l’État, et n'est certainement pas un facteur de division. L'action laïque vise l'égalité de toutes et tous. À ce titre, elle est résolument active dans la lutte contre les discriminations.

Si la pandémie et ses conséquences, dont le confinement, ont touché la population dans son ensemble, certains ont souffert et souffrent plus que d’autres. Femmes, enfants, jeunes, détenus, usagers de drogue, sans-abri, travailleurs précaires, migrants et tous les exclus quels qu'ils soient, sont restés l'angle mort de cette crise. Celle-ci a accentué leurs difficultés jusqu'à l'insoutenable. Pour le mouvement laïque, la priorité est de permettre à ces publics vulnérables de (re)trouver des conditions de vie conformes à la dignité humaine.

Cette campagne d'éducation permanente du Centre d’Action Laïque, acteur de la société civile, a voulu mettre en débat les fractures de notre société et ceux qui les subissent de plein fouet, afin de mettre fin à leur isolement et leur garantir les droits les plus élémentaires grâce à des politiques publiques ciblées et solidaires. Notre ambition est de ne laisser personne au bord du chemin pour enfin être « Égaux, ensemble ».

Dans le cadre de cette campagne, Le CAL a collaboré avec le Conseil des Femmes francophones de Belgique pour la tenue de l'exposition photos « Femmes et pauvreté ». Cette exposition présente le portrait de femmes précarisées et leurs témoignages. En effet, si les statistiques démontrent que les femmes font partie des groupes à risque de précarisation ou connaissant déjà la précarité, le photographe Christophe Smets et la journaliste Céline Gautier ont été à la rencontre de ces femmes pour leur donner la parole. Le vernissage, initialement prévu le 14 octobre en présence de Karine Lalieux, ministre des Pensions, de l'Intégration sociale, de la Lutte contre la pauvreté et des Personnes handicapées, a dû être annulé au vu de la situation sanitaire. L'exposition elle-même a cependant été maintenue, avec une visite sur réservation et une itinérance qui devrait reprendre au cours de l'année 2021. L'exposition est augmentée d'une publication qui reprend le portfolio de l'exposition ainsi que des interventions d'experts en matière de droits des femmes, détaillant les causes, risques et effets de la précarisation des femmes, ainsi que les pistes pour y remédier.

De leurs côtés, les régionales ont proposé des vidéos-conférences en ligne. La régionale de Picardie a proposé notamment « Alors, demain, tous bénévoles ? Tous précaires » et « Alors, demain, quelle alliance pour moins de pauvreté ? ». Pour la régionale de Liège : « L'État dans quel état ? De quel monde d'après voulons-nous ? ». Pour Bruxelles Laïque : « Insécurités sociales » et « la sécurité des femmes est avant tout sociale ». La régionale de Namur a proposé la conférence « Coronavirus : et nos droits ? »

L'émission radio et TV « Libres, ensemble » a donné un large écho à cette campagne.

## En lutte. Histoires d'émancipation

Parce que la liberté, l'égalité, la solidarité constituent une aspiration légitime pour chaque individu, faire le pari de l'émancipation suppose que chacun et chacune disposent des conditions d'existence dignes.

Les laïques affirment leur volonté de construire un monde dans lequel chaque individu disposera de droits nécessaires afin de mener une vie autonome et conforme à ses aspirations personnelles.

À l'initiative du Centre d’Action Laïque de la Province de Liège, le parcours-exposition « En lutte. Histoires d'émancipation », plonge le visiteur au cœur des combats pour l'égalité. Il retrace la mémoire des luttes ouvrières et le contexte sociopolitique dans lequel elles se sont développées. Il rappelle que la solidarité sociale dont nous bénéficions aujourd’hui est un héritage précieux pour lequel se sont battues des générations de travailleurs. En cette période de crise qui perdure, il est important de rappeler que cette solidarité sociale ne s'est pas imposée d'elle-même, que les droits et libertés acquis sont le fruit de ces combats collectifs et aujourd’hui, tout cela est menacé. Si les conditions d'existence se sont améliorées depuis le 19<sup>e</sup> siècle, l'appauvrissement et l'exclusion restent réels pour de nombreuses personnes. Cette réalité révèle les failles de l'organisation économique et sociale de notre société au sein de laquelle l'humain se voit trop souvent relégué au second plan des priorités. Conçu sous la forme d'un voyage dans le temps et guidé par l'image, le son, la lumière et la voix de l'acteur français Philippe Torreton, le parcours-exposition montre que les actions collectives peuvent déboucher sur des victoires sociales. En mettant en lumière ce passé de mouvements populaires, « En lutte. Histoires d'émancipation » suscite une réflexion sur l'engagement citoyen et notre capacité à changer les choses.



3

Égaux,  
ensemble

La laïcité pour tous



# Égalité

## Lutter contre les discriminations, vivre ensemble

Promouvoir l'égalité passe aussi par la reconnaissance de la diversité des identités et la prise de conscience que chacun d'entre nous est formé d'un patchwork de racines, de choix et de nouvelles connaissances, en constante évolution. Les inégalités ne cessent de se creuser, qu'elles soient d'origines économique, sociale, politique, culturelle ou intellectuelle. Elles génèrent toujours plus de discriminations et d'exclusions et accentuent l'émettement de la société. Au nom de son projet de société et de son attachement, tant au principe d'égalité qu'au vivre ensemble, le mouvement laïque s'applique à comprendre les mécanismes qui engendrent les inégalités et, surtout, à agir pour les réduire par l'action sociale, pédagogique, politique ou culturelle.

À cet égard, le CAL s'est impliqué dans le projet du Plan d'action national contre le racisme et participe à l'élaboration du projet mené par Unia : « Improving equality data collection in Belgium ».

Apprendre à vivre ensemble avec toutes nos différences est l'un des défis du mouvement laïque. Bruxelles Laïque et la régionale de Namur, notamment, mettent en place des ateliers d'alphabétisation et de français pour des adultes d'origine ou de nationalité étrangère, désireux d'apprendre la langue du pays d'accueil, véritable outil d'émancipation et d'intégration. Les participants issus de milieux précaires ou qui vivent des situations difficiles sont désireux d'apprendre l'une des langues du pays d'accueil, souhaitent découvrir ce nouvel environnement social et culturel et ont envie de faire partie de la société d'accueil.

Ces deux régionales proposent également des ateliers de formation en informatique afin de réduire la fracture numérique et d'aider notamment les demandeurs d'emploi dans leurs recherches.

Ce travail repose sur une méthodologie particulière qui consiste à favoriser l'apprentissage en créant des espaces de débats, de confrontations de points de vue et de valeurs. Outre l'apprentissage de la langue, les ateliers privilient les activités de sensibilisation, de formation à la citoyenneté, à la prise de conscience des enjeux sociaux et politiques. Ils tentent aussi d'apporter des réponses aux besoins sociaux des apprenants.

Malheureusement cette année, les ateliers ont dû être suspendus dès la mi-mars. Le confinement a engendré une série de difficultés tant pour les participants que pour les animatrices confrontées à la fracture numérique du public. Cette crise a souligné l'accroissement des inégalités sociales. Pendant le confinement, les animatrices ont essayé de garder le lien par téléphone et certains ateliers ont été maintenus à distance et en individuel.

Plusieurs animations de Bruxelles Laïque intitulées « Harcèlement : erreur système 2.0 » ont été demandées au sein d'une école bruxelloise vivant d'importantes difficultés relationnelles et confrontées à différents types de discriminations : identités de genre, origines ethniques ou sociales, harcèlement... L'animation aborde, de manière préventive, le phénomène de discrimination, d'en comprendre les dynamiques, d'en identifier les représentations, et de proposer la mise en place d'alternatives au sein de l'école pour initier le changement de manière active et positive. Le projet visait l'éveil des élèves à l'acceptation de la différence et de la diversité, mais aussi le développement d'habiletés sociales, culturelles et citoyennes par le biais de l'expérimentation, de la mise en situation, de la discussion, du jeu et de la réflexion. Quant à la thématique du harcèlement, elle a été abordée à l'aide de différents supports et outils d'animations (vidéo, conte, situation, débat mouvant, etc.). Les élèves ont été invités à identifier des situations réelles rencontrées

au sein de leur école et de leur classe. Certains ont témoigné d'expériences vécues. En guise de synthèse et de conclusion, les élèves ont réfléchi ensemble aux bonnes résolutions, individuelles et collectives, pour endiguer le phénomène de harcèlement au sein de leur école, ou du moins être capables de l'identifier pour y réagir de manière constructive et positive. Ils ont ainsi perçu ce qu'englobait le concept du "vivre ensemble", ses difficultés, mais aussi ses richesses et les possibilités qu'il peut offrir pour contribuer à la création d'une société plus juste, plus égalitaire et plus respectueuse des droits fondamentaux.

## Collectif Yallah

Le Collectif Laïcité Yallah, créé à l'initiative du CAL, le 12 novembre 2019, est constitué de croyants et de non-croyants ayant un héritage musulman. Préoccupés par la montée du fondamentalisme musulman, du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme, ses membres militent en faveur de la laïcité et combattent le communautarisme ethnique et religieux. Le 5 mars 2020, le Collectif Laïcité Yallah a lancé son « Manifeste pour une citoyenneté de la diversité ». Celui-ci s'adresse aux décideurs, aux faiseurs d'opinions, aux associations et au grand public qui œuvrent à promouvoir la diversité et la citoyenneté. En 2021, le collectif lancera une grande campagne de sensibilisation et d'éducation intitulée « Pour une citoyenneté de la diversité » afin de développer une approche laïque s'agissant de la diversité, de faire tomber les préjugés, de rapprocher les personnes vulnérables du Collectif de façon à les aider à sortir de leur isolement et les outiller intellectuellement pour franchir les nombreuses difficultés qu'elles rencontrent.



# Égalité

## De la parade à la balade des Fieris Féeries

La parade des Fieris Féeries était prévue le 4 octobre 2020. Impulsé par le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège et le Centre culturel de Seraing, ce rendez-vous incontournable du vivre ensemble à Seraing se préparait depuis sa dernière édition sous forme de spectacle en 2018. Après plusieurs mois de mobilisation et de réflexions diverses entre Sérésiens sur les ingrédients souhaitables du « Seraing de demain », les rencontres devaient se poursuivre et s'intensifier au printemps pour aboutir à ce rendez-vous de milliers de spectateurs éblouis par les réalisations de près d'un millier de volontaires et de comédiens. L'actualité sanitaire en a voulu autrement et l'heure n'était plus au grand rassemblement de foule. La « parade » s'est alors muée en « balade ». Elle a proposé aux promeneurs et promeneuses de flâner autour de la place Kuborn pour découvrir comment les Sérésiennes et Sérésiens envisageaient une société meilleure pour tous. Trois espaces différents ont été présentés : des installations artistiques autour de la Cité administrative invitant le visiteur à se questionner sur les éléments importants d'une société digne pour tous, une galerie de portraits rue Cockerill illustrant la diversité des Sérésiens et un espace de tricot urbain pour susciter un regard différent sur ce cadre de vie.

Les Sérésiennes et Sérésiens ont contribué activement à la confection des éléments depuis leur domicile ou en participant aux ateliers participatifs que la régionale de Liège a animés tout l'été au Centre culturel de Seraing. Derrière les machines à coudre et les aiguilles à tricoter, à travers des témoignages oraux ou la création de différents supports originaux, toutes et tous ont contribué à raconter comment ils ont vécu l'expérience du confinement, mais aussi comment ils ont réfléchi à l'avenir de leur ville.

## Égalité de genre

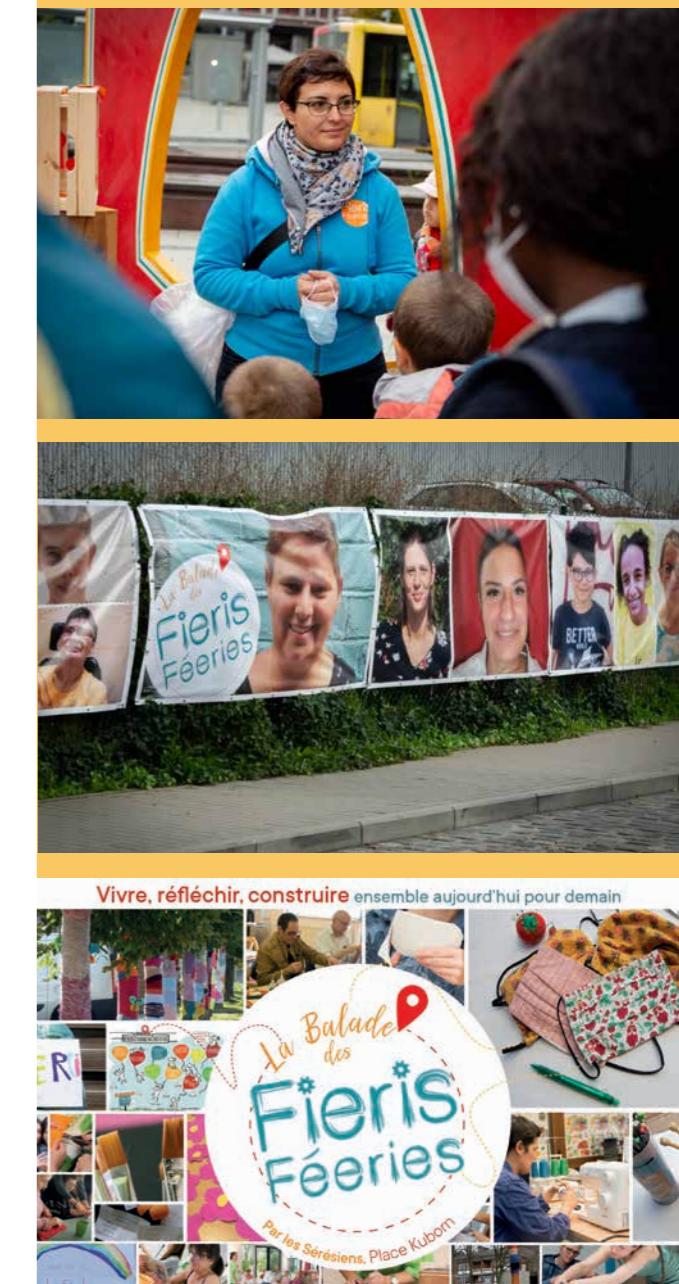
La cellule Étude et Stratégie du CAL a donné plusieurs conférences dans le but de sensibiliser un plus large public à l'égalité de genre. Le CAL était également représenté à la manifestation du 8 mars.

Pour évoquer l'histoire des luttes des femmes, la régionale du Luxembourg a réalisé un jeu « Place des revendications » pour découvrir l'histoire des droits des femmes d'hier à aujourd'hui et demain ? Ce jeu aborde les mouvements de femmes et le féminisme, la citoyenneté, le mariage et la famille, l'emploi et la sécurité sociale et enfin les droits sexuels et reproductifs.

L'année 2020 est celle du soixantième anniversaire de l'indépendance de la République Démocratique du Congo. La régionale de Namur a voulu commémorer l'événement par un cycle de conférences, rencontres, expositions... La première partie de ce cycle s'est inscrit dans le cadre du mois de valorisation des droits des femmes et a voulu interroger conjointement les discriminations de genre, de race et de classe. Notamment par l'exposition « PluriElles. Femmes de la diaspora africaine » qui retrace les difficultés, mais aussi les parcours de réussite et de reconnaissance sociale de vingt femmes de la diaspora africaine installées en Belgique. Ces parcours sont autant d'occasions d'aborder des enjeux actuels : genre, migration, racisme, reconnaissance... Le vernissage, en présence de deux des auteures de l'exposition, Marie-Pierre Niatanyi et Jacinthe Mazzocchetti, a pris la forme d'une visite commentée de l'exposition. Les auteures ont mis en perspective les trajectoires de chaque portrait de femmes avec des thématiques phares telles que la transmission, la reconnaissance, la question du racisme, du sexism, de l'exil... du 5 au 13 mars.

Lors de la conférence intitulée « Rapports de domination au sein du/des féminisme(s) en Belgique », le 12 mars, Nouria Ouali, professeure et sociologue, a mis en lumière les multiples rapports de domination qui se déploient, aussi, dans les milieux progressistes. Elle a abordé les discriminations basées sur le genre, la race, la classe. Quant à la conférence « Sexualité, genre et colonisation belge » elle s'est inscrite dans la volonté d'interroger plusieurs thématiques, la sexualité, le genre, le (post)colonialisme, sous l'angle de l'histoire contemporaine en présence d'Amandine Lauro, historienne du FNRS et professeure à l'ULB et Assumani Budagwa, auteur de l'ouvrage *Noirs-Blancs, Métis – La Belgique et la ségrégation des Métis du Congo belge et Ruanda-Urundi (1908-1960)* dans lequel il dévoile un aspect méconnu du profond racisme qui a constitué selon lui un pilier important du système colonial belge.

Pour sa part, la régionale de Liège a proposé, le 7 mars 2020, d'interroger les féminismes et leurs liens avec les différents systèmes d'oppression que sont le capitalisme débridé, le patriarcat et le racisme. L'objectif était de nourrir les réflexions et mobilisations d'apports théoriques et témoignages inspirants, autour de trois objectifs : Interroger les inégalités entre les sexes et les genres à l'aune des systèmes économiques, politiques et sociaux dans lesquels elles ont cours ; Politiser, dénaturaliser et encourager la réflexion sur les causes des inégalités entre les femmes et les hommes ; Proposer des pistes d'actions concrètes pour une société plus égalitaire. Dans un premier temps, Julie Pilorget et Jules Falquet ont abordé, défini et croisé leurs regards sur la question d'un point de vue anthropologique, sociologique et historique. Comment le capitalisme a-t-il engendré, ou non, un rapport de domination spécifique sur les femmes, leurs corps, leurs libertés, leurs droits... ? Un basculement a-t-il eu lieu ou non avec l'avènement de ce système ?



# Égalité

Dans un second temps, Camille Bruneau, Betel Mabille et Ruth Paluku Atoka ont échangé sur les résistances en abordant les féminismes, l'écoféminisme et les mouvements sociaux.

Bruxelles Laïque a réalisé une série d'animations sur le genre au sein de différentes écoles primaires et secondaires de la Région bruxelloise. La pièce de théâtre « La classe des Mammouths » a servi de support pédagogique pour les élèves des écoles primaires afin de définir le concept de sexisme et de déconstruire les représentations erronées des élèves. Quant aux élèves du secondaire, ils ont pris conscience des discriminations en écoutant des témoignages sur le combat des femmes pour l'acquisition et le respect de leurs droits et en visionnant des capsules vidéos.

Par ailleurs, par le biais du spectacle « Une cosmonaute est un souci dans notre galaxie », les élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> primaire ont été invités à prendre conscience de l'existence des stéréotypes filles-garçons, de la construction culturelle de la notion de genre et d'inscrire la réflexion dans une perspective d'égalité entre les femmes et les hommes. Les enfants se sont exprimés sur leurs ressentis et leurs différentes expériences. Ils ont confronté leurs opinions. Face au questionnement des animateurs, ils ont pris conscience de l'impact que l'éducation, les médias et la culture jouent dans les représentations de la femme et de l'homme.

## Défense des droits LGBTI

Agrée par la Région wallonne, la Maison Arc-en-ciel (MAC), mise sur pied par le CAL Luxembourg, continue à travailler à la mise en place d'un accueil des candidats réfugiés homosexuels, bisexuels et transidentitaires (LGBT) dans toutes les Maisons Arc-en-Ciel de Wallonie. Le CAL Luxembourg a également finalisé un jeu intitulé « Les joyeusetés de la Transitude » qui illustre le parcours de combattant des personnes transgenres suite à l'entrée en vigueur de la loi en 2018 relative au changement de prénom et de sexe sur la carte d'identité. Il met l'accent sur les difficultés de la transition, notamment face aux représentations négatives du public et des services de l'État.

Outre un travail d'entretiens individuels qui visent à soutenir les demandeurs de protection internationale pour des raisons d'orientation sexuelle et d'identité ou d'expression de genre dans leur procédure devant le Commissariat Général aux Réfugiés et Apatriades, le service Maison Arc-en-Ciel a poursuivi un travail de fond au niveau wallon et international. Bien que la pandémie ait arrêté toute activité en présentiel, les contacts ont continué sur les réseaux sociaux. Au plan international, le site Internet [www.africa-gay-rights.org](http://www.africa-gay-rights.org) a été développé et a mis en lumière le travail des candidats réfugiés.

Par ailleurs, la Maison Arc-en-Ciel du Luxembourg a animé un groupe de 90 personnes trans dont 12 adolescents mineurs d'âge. En raison de la pandémie, il n'y a eu que 3 réunions en présentiel, mais des visioconférences ont été organisées.

Au cours de l'année écoulée, 37 personnes ont entamé leur transition avec l'accompagnement de l'équipe de la régionale.

La MAC Luxembourg a interpellé le ministre de la Justice afin de s'opposer à la création d'un troisième sexe stigmatisant sur les documents d'identité ainsi que la ministre de l'Enseignement en vue de prendre des mesures fortes de sensibilisation, ceci pour éviter les suicides d'adolescents trans comme celui qui s'est produit en France le 18 décembre 2020.



# 4 *œ*

La solidarité est au cœur de notre action sociétale, elle s'exerce envers tous les publics et surtout envers les laissés pour compte, les fragilisés, les précarisés, les sans-papiers, les sans-domicile ... La solidarité, nous sommes nombreux à l'ériger en priorité.

Toutefois, la spécificité des actions laïques est l'accompagnement « avec » et non « pour » ou « à la place de ». Toute action sous-tend un travail d'émancipation, d'autonomisation et de désaliénation des individus.

Le Centre d'Action Laïque, dans son ensemble, travaille à créer des conditions de vie respectueuses de la dignité humaine.



# Solidarité

## Accompagner les personnes fragilisées

Le mouvement laïque effectue un important travail de proximité avec la population. Ses actions sociales visent essentiellement à dépasser les obstacles rencontrés et à encourager chaque personne à exploiter ses propres solutions dans une démarche autonome et responsable.

La régionale de Bruxelles, grâce à ses actions sociales, continue à œuvrer concrètement pour agir sur la cohésion sociale et la solidarité. Son projet d'accompagnement individuel sur mesure, proposé au sein du secteur social, à travers l'accueil de la demande, l'accompagnement social, la médiation de dette, l'accompagnement socioprofessionnel, etc, tente d'offrir les conditions pour trouver des ressources, des outils et un environnement de vie favorable. Cette année de crise pandémique, de confinement et de mesures sanitaires a obligé l'équipe sociale à particulièrement soigner son accueil. Sa pratique a été transformée. L'équipe a fait du soutien à distance, de mars à juin, avec téléphone et écran. Son public étant fortement impacté par la crise sanitaire, l'équipe a jugé son action essentielle et, dès lors, a décidé de rester ouvert et de proposer une offre limitée à partir du mois d'octobre et de la deuxième vague. Les membres de l'équipe du secteur social ont maintenu le lien, cherché de nouvelles propositions, inventé, soutenu, appris à travailler à distance, vécu avec les usagers, le vacillement de leur existence et de leurs projets... Afin de réduire la fracture numérique, l'équipe a mis en place un atelier de formation informatique dans une perspective d'autonomisation des demandeurs d'emploi dans leur recherche.

Par ailleurs, Bruxelles Laïque a poursuivi le projet GSEC (groupe solidaire d'échanges citoyens) qui réunit professionnels et usagers dans un objectif d'émancipation individuelle et communautaire. Il s'agit

de permettre à des travailleurs avec et sans emploi qui souffrent de l'isolement social et des contraintes absurdes de « l'activation », de reprendre confiance en leur puissance d'agir, par le biais d'échanges de récits, d'actes de solidarité et d'initiatives tendant à la communication sociopolitique.

La situation sanitaire dramatique que nous avons vécue cette année a mis encore davantage en lumière les inégalités sociales et les plus démunis ont été particulièrement vulnérables à l'isolement. Le CAL Charleroi a voulu offrir un espace de convivialité et de solidarité aux plus précarisés en mettant en place un village solidaire dans lequel les bénéficiaires ont pu y recevoir des colis : vêtements d'hiver, chaussures chaudes, couvertures, kit hygiène, jouets pour les enfants et colis alimentaires, mais également y trouver une écoute et un moment de convivialité.

Le Relais d'Arlon est devenu, pour la population d'Arlon la plus isolée ou précarisée, un lieu incontournable. La régionale du Luxembourg effectue un travail de proximité, permettant à tous, sur rendez-vous ou en passant dans ses locaux, d'être aidés ou accompagnés au quotidien ou dans les moments difficiles. L'accueil du Relais est qualifié de « bas-seuil » car toute personne, quel que soit son état, est accueillie et a droit aux services fournis. Cela va de l'assistance morale classique à la recherche de logement ou de travail en passant par la rédaction de documents administratifs, d'informations et de conseils en réduction des risques à la consommation de drogues ou simplement d'une douche. Malgré le confinement, le Relais est resté ouvert en respectant les mesures sanitaires.

## Une assistance morale, des ateliers d'expression

La spécificité des régionales laïques est la mise sur pied de services d'écoute active, d'accueil et de soutien. L'approche méthodologique est principalement liée à l'assistance morale par une réelle écoute et une démarche empathique. C'est évoqué tout au long de ce rapport.

Toutefois, certaines régionales ont particulièrement développé ce pôle d'assistance morale dans les hôpitaux, les maisons de repos et de soins, mais également dans les divers lieux de détention, de réclusion et de privation des libertés. Comme nous l'avons expliqué dans le chapitre 2, en raison du confinement et de l'isolement, le mouvement laïque a ouvert des lignes « écoute » pour les détenus, mais également pour les personnes en maisons de repos et de soins. En outre, le CAL Charleroi a voulu offrir une cérémonie d'adieu dans les maisons de repos du CPAS de Charleroi en juin 2020. Il était important que la souffrance, les difficultés vécues puissent être exprimées, entendues pour envisager peu à peu un « demain » différent, non pas un retour à la situation antérieure, mais bien un avenir à réinventer, plus humain et plus solidaire.

Certaines personnes souffrent de solitude, ont l'impression de tourner en rond, de ne pas avoir d'activités valorisantes ou enrichissantes. D'autres font face à des difficultés temporaires ou de longue durée dans leur vie personnelle, que cela soit sur le plan familial, médical, professionnel, social ou encore moral. Laïcité Brabant Wallon propose à ces personnes de partager un moment hors de leur quotidien, permettant de recréer du lien social, autour d'une activité créative, artistique, ludique, philosophique ou culturelle : les ateliers « Entre nous ».



laïcité

4

# Solidarité

Durant la période de confinement, la notion d'assistance morale a pris tout son sens. En effet, le public des ateliers « Entre Nous » est fragilisé et souvent isolé. L'équipe de la régionale a passé énormément de temps au téléphone avec les participants pour les écouter, les rassurer et parfois les rediriger vers des services plus spécialisés. Les ateliers se sont poursuivis via des *Facebook Live* et le lien n'a jamais été rompu.

Picardie Laïque a, elle aussi, mis sur pied des ateliers d'expression pour les sans-abri qui fréquentent l'abri de jour « L'Étape ». Ils s'axent autour d'une réflexion sur la société au sein de laquelle vit l'usager, mais aussi sur sa place au sein de cette dernière, pour tendre vers un renouement avec « un lien social » fragilisé, voire totalement rompu dans le milieu de l'errance en rue et du sans-abrisme. Ces ateliers visent également à valoriser l'estime de soi et la confiance que les usagers peuvent avoir de leurs propres capacités d'expression culturelle et confèrent ainsi un premier pas vers l'émancipation et l'autonomie. Le choix des diverses activités est décidé en groupe, en fonction des goûts exprimés. Cette démarche permet aux participants de développer une argumentation pour défendre leur choix, ce qui les amène à l'apprentissage du compromis nécessaire au bon fonctionnement de la vie en groupe. Cette année, les mesures sanitaires ont rendu plus difficile la poursuite de ces activités.

## Le droit au logement

Créé en 2010 par Picardie Laïque, en collaboration avec la Ville, le CPAS et le Relais Social Urbain de La Louvière, « l'Étape » est un abri de jour d'un genre particulier puisqu'il offre aux citoyens socio économiquement défavorisés qui le fréquentent, un espace de vie communautaire et propose une série d'activités favorisant la rencontre et le développement de liens sociaux. Un accompagnement individuel y est proposé au cas par cas et la confidentialité des

informations recueillies est garantie auprès des bénéficiaires. Il accueille des femmes et des hommes sans domicile fixe ou sans-papiers. La durée d'accueil est indéterminée et sans condition. L'équipe, composée d'une assistante sociale et de deux éducateurs, accompagne les usagers dans leurs démarches et leurs projets de vie. Cette année, l'abri de jour a accueilli plus de 3.000 personnes. Sa capacité d'accueil est de 10 à 12 personnes.

Pendant le Plan Grand Froid du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars, il accueille jusqu'à 15 personnes en même temps avec des horaires prolongés en soirée et un week-end sur deux. Étant donné les mesures de distanciation physique pour lutter contre le COVID, la capacité d'accueil a été exceptionnellement maintenue à 12 personnes pendant le Plan Grand Froid 2020. L'abri de jour est inscrit dans le maillage d'aide sociale privée et publique locales.

L'abri de nuit « Le Tremplin » a ouvert ses portes le 23 mai 2011. Sa mission principale est d'assurer un accueil inconditionnel d'urgence à toute personne dépourvue de logement pour une nuit. Cela consiste à pallier le manque d'hébergements de personnes en difficultés socio-économiques. Les personnes accueillies ont la possibilité de dormir dans un endroit sécurisé et accueillant et de bénéficier d'une petite restauration. Il peut héberger 12 personnes par nuitée. Ce nombre est porté à 16 en période hivernale selon les règles établies par le Plan Grand Froid de la Région wallonne. 12 cette année à cause des mesures de distanciation physique.

En plus de son travail social de terrain, la régionale de Picardie continue à interpeler les autorités publiques, à lutter contre tout traitement discriminatoire de certaines catégories de population et veille à jouer son rôle d'aiguillon et de moteur de changement social pour construire une société plus solidaire, juste et égalitaire.

## L'opération boîtes à KDO

### La solidarité serait-elle renforcée par la crise sanitaire ?

La Fabrique de Soi, antenne de Laïcité Brabant Wallon à Tubize, a créé en 2009, l'Opération « Boîtes à KDO ». Printemps 2020, la crise sanitaire confine les familles, mais aussi toutes les institutions, services, et centres qui hébergent des enfants placés ou réfugiés. Les contacts avec l'extérieur sont réduits parfois interdits par certaines institutions afin de préserver tout le monde du COVID (enfants et équipes éducatives). En avril, la Fabrique de Soi mobilise les participants habituels de l'Opération Boîtes à KDO pour réaliser des cartes postales à adresser à ces enfants placés ou réfugiés. Un mois plus tard, quelque 750 enfants et adolescents ont reçu une carte colorée, personnalisée. En juillet, La FdS organise une opération intitulée « Pack d'été ». Quelque 50 jeunes ont alors reçu un pack de produits de soin et d'hygiène.

En septembre, la douzième Opération Boîtes à KDO est lancée lors d'un apéro réunissant une trentaine de participants venus aussi écouter l'intervention de Christine Mahy (RWLP) « Pourquoi tant d'enfants laissés dans l'ombre » et l'intervention de deux éducateurs d'une des institutions bénéficiaires présentant les bienfaits de l'Opération auprès des enfants et des adolescents. Malgré des mesures sanitaires restrictives, une équipe de 5 bénévoles, une autre de 20 ambassadrices, des dizaines de familles, quelque 20 écoles maternelles, primaires et secondaires, des associations, des conseils communaux d'enfants, des maisons de jeunes, des maisons de la laïcité se mobilisent et, quelque 1.100 enfants recevront une boîte à cadeaux personnalisée et de qualité. Certains en recevront même deux. Les enfants de familles précarisées inscrites dans les CPAS de 7 communes du Brabant wallon bénéficieront de l'Opération pour des fêtes de fin d'année réconfortantes. Au total 1.400 boîtes individuelles et 15 boîtes collectives ont été livrées.



# Solidarité

## Semaine de lutte contre les violences faites aux femmes

Le 25 novembre est la journée internationale pour l'éradication de la violence à l'égard des femmes.

Dans ce cadre, le CAL a réalisé neuf capsules vidéos « Saviez-vous que ? » au sujet des violences faites aux femmes.

La régionale du Brabant wallon a malheureusement dû annuler ses activités telles qu'un atelier d'autodéfense verbale à destination des femmes ; un spectacle « Fait divers », deux expositions « Les crocodiles » et « Que portais-tu ce jour-là ? » et la projection du film « La belle et la meute ». Laïcité Brabant Wallon a toutefois posté des vidéos sur ses réseaux sociaux afin d'aider les femmes à réagir à certaines situations de harcèlement dans l'espace public.

## Échange de savoirs,

### « Mangrove »,

#### « Porteurs de savoirs »

Depuis 21 ans, la régionale de Namur assure le fonctionnement de son Réseau d'échanges de savoirs « Mangrove » et poursuit sa volonté de mieux faire connaître ce réseau, d'amplifier les échanges de savoirs et de développer les rencontres et le partage d'expériences réciproques notamment pour les personnes précarisées ou d'origine étrangère. La méthode propre au réseau d'échanges de savoirs place chaque type de savoir à égalité, sans les hiérarchiser et permet à chacun de se trouver détenteur d'une capacité à offrir. Elle est aussi une alternative au modèle scolaire classique de transmission de savoirs, change le rapport vertical à sens unique « détenteur du savoir-apprenant » et balaie la marchandisation du savoir.

Outre les échanges plus traditionnels autour des langues, de la santé et du bien-être, de la culture, de l'informatique... La régionale continue à sensibiliser à une dynamique locale et solidaire et prône les échanges interculturels et intergénérationnels.

La crise sanitaire a cependant eu un impact important sur le réseau qui met l'humain et la rencontre au centre de son fonctionnement. Le nombre d'échanges et de projets portés par le réseau a dès lors été beaucoup moins conséquent que les années précédentes.

Quelques mois avant le confinement de mars 2020, la régionale de Picardie, en collaboration avec une citoyenne intéressée par le modèle du « Réseau Mangrove » développé par le CAL Namur, a mis sur pied un réseau d'échanges réciproques de savoirs à Mons « les porteurs de savoirs ». Le principe est de mettre en relation des personnes de tout âge, sans étiquette sociale ni de prérequis scolaires. À la suite de différentes rencontres, un « groupe porteur » comprenant 20 citoyens est né. Leurs échanges ont permis la création et la construction de ce réseau. Le groupe a notamment travaillé sur le choix du nom, la charte graphique et la création d'un site Internet. Avec la logistique et l'aide méthodologique du Relais de Mons, ce sont les citoyens membres du RERS qui assureront l'organisation et le fonctionnement de ce réseau.

Durant le confinement, le « groupe porteur » est resté en contact grâce à la technologie à distance. Dès que les conditions sanitaires le permettront, une diffusion à plus grande échelle sera lancée afin qu'un maximum de citoyens puisse s'inscrire dans la dynamique d'échanges.

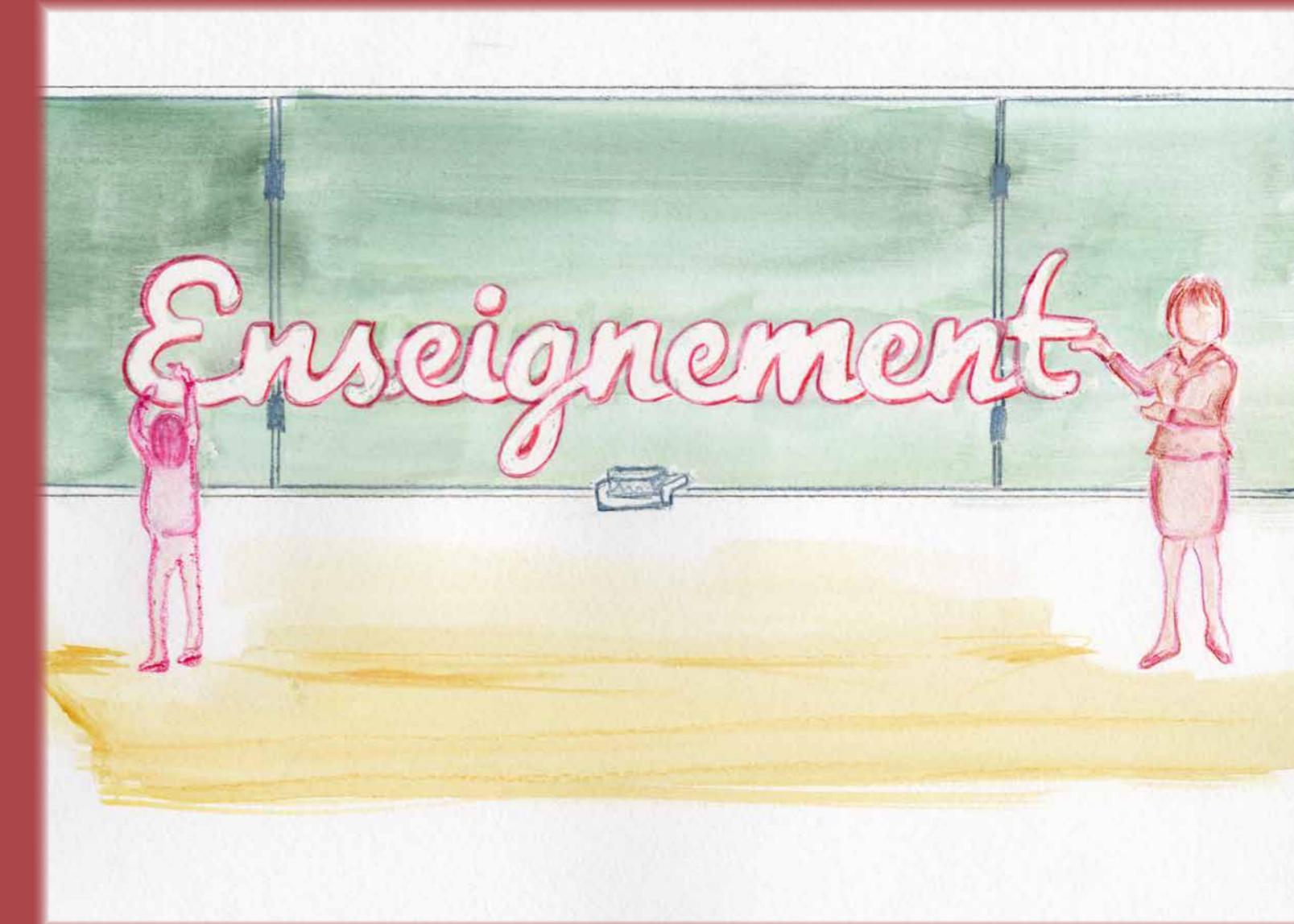


# 5



**La naissance du mouvement laïque est intimement liée à la lutte pour conquérir un enseignement public et libre de toute affiliation religieuse. Une école qui permet à chaque enfant de développer autonomie de pensée et esprit critique.**

**Aujourd’hui, le Centre d’Action Laïque et plusieurs de ses associations constitutives continuent à soutenir avec force l’école publique, en tant que service accessible à tous, indépendamment des moyens financiers, des convictions privées ou des capacités de l’enfant. Le CAL défend ainsi le projet d’une école émancipatrice, égalitaire et offrant à chaque enfant la possibilité de trouver sa place dans notre société.**



# Enseignement

## Le cours de philosophie et de citoyenneté, deux heures, c'est un minimum !

Chacun doit pouvoir vivre pleinement ses convictions, ce droit est affirmé et garanti par l'article 18 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Cependant, dans ce monde multipolaire et globalisé, plus que jamais la vigilance doit être de mise face aux fondamentalismes et dogmes de toute nature qui fleurissent dans ce 21<sup>e</sup> siècle en quête de repères et à la recherche de sens. L'école, outil logiquement majeur d'émancipation, doit être ce levier qui permet précisément la construction de la citoyenneté qui conjugue les différences sans les opposer. Dès lors, imaginer autre chose qu'un cours de religion à l'école est aujourd'hui plus que jamais une priorité.

Pour le mouvement laïque, la seule réponse cohérente est d'aller vers un cours de deux heures de philosophie et de citoyenneté pour tous les élèves, tout en rendant les cours de religion et de morale non confessionnelle facultatifs et non certificatifs (hors grilles horaires). Cette solution créerait un cours solide de deux périodes offrant le temps d'initier à la philosophie, de développer des projets, de pratiquer la démocratie dans l'école et de créer des partenariats avec des associations extérieures. Elle mettrait fin à la séparation obligatoire des élèves sur une base convictionnelle et leur offrirait une égalité des attendus d'apprentissage. De plus, elle sortirait les écoles officielles des difficultés organisationnelles et améliorerait les conditions de travail des enseignants de CPC. Le mouvement laïque a vigoureusement plaidé durant la campagne électorale pour l'instauration de ce cours de deux heures durant tout l'enseignement obligatoire. La Déclaration de politique communautaire prévoit de « charger un groupe de travail spécifique au sein du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'examiner l'extension à deux heures de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté pour l'ensemble des élèves de

l'enseignement obligatoire ».

La mise en place de ce groupe de travail a été retardée suite à la crise sanitaire, mais devrait se réunir durant le premier semestre 2021. C'est pour cette raison que le CAL a décidé de réinvestir le débat public et de rappeler la nécessité d'un tel cours, via un questionnaire, une carte blanche et une émission de « Libres, ensemble ».

Le Pôle Philo, service de Laïcité Brabant Wallon, propose un cycle de formations en pratiques philosophiques pour les enseignants des cours de CPC ainsi qu'aux étudiants des universités et hautes écoles qui auront en charge ce cours. Ces formations philo familiarisent les participants avec des méthodes, des dispositifs d'animation et des outils concrets, quel que soit le public, quels que soient les supports à partir desquels on veut réfléchir.

Un guide de l'animateur en pratiques philosophiques a été édité pour être directement accessible et s'ajuster au plus près du contenu de ces formations. Comme pour ce guide, des fiches d'animation sont à la disposition des enseignants en téléchargement gratuit sur [www.polephilo.be](http://www.polephilo.be). Ces fiches expliquent un dispositif philo pour réaliser une animation en classe avec des enfants, des adolescents ou/et d'adultes. Les supports, les jeux créatifs, les outils pédagogiques, sources d'échanges, de réflexion et d'étonnement sont décrits, expliqués et déclinés dans ces fiches. Le Pôle Philo partage également dans ses carnets publiés en 2020, 15 ans d'expériences philo avec tous les publics, des plus instruits aux plus fragilisés, des plus jeunes aux plus âgés.

## L'école dont nous rêvons

En 2020, l'éducation et l'enseignement restent l'objet de toutes les attentions du mouvement laïque. La promotion du nouveau cours de philosophie et de citoyenneté, la veille active des travaux du Pacte pour un enseignement d'excellence (PEE), la défense d'un

enseignement public de qualité et gratuit ainsi que la généralisation de l'EVRAS auprès des publics scolaires restent au cœur de nos actions.

Le CAL, via les associations membres du CEDEP et présentes dans le Pacte (FAPEO, CPEONS, CGSP, SLFP) a poursuivi son travail de veille active des travaux du PEE. Le CAL n'a pas pris de position officielle sur le Pacte, mais a tenu à expliquer les enjeux et les lignes directrices. Il a régulièrement réaffirmé que le souci majeur de ce chantier est qu'il ne touche pas à l'organisation en réseaux d'enseignement, et donc pérennise un système de financement public d'écoles confessionnelles. Si l'on veut que l'école soit un véritable outil d'émancipation intellectuelle et sociale, il faut qu'elle soit accessible à tous, quels que soient les moyens financiers ou les convictions privées de chacun. C'est pourquoi le CAL apporte son soutien actif à l'enseignement officiel et à un projet de réseau unifié porteur de ces valeurs. Il demande la gratuité de l'enseignement, de lutter contre le redoublement et la relégation scolaire et prône une école inclusive et intégrative, sur base de critères socio-économiques, du genre, culturels, familiaux, des troubles d'apprentissage, du handicap.

## La Fabrique de Soi plus qu'une école de devoirs

En 2009, le service de tutorat de La Fabrique de Soi (FdS), l'école des devoirs de Tubize, a été initié sur base d'un double postulat : les adolescents ont des compétences à valoriser et sont capables de solidarité. Constatant que les enfants éprouvent des difficultés d'apprentissage de plus en plus tôt, ce service met en relation une vingtaine de tuteurs avec une vingtaine d'enfants. Au-delà des difficultés scolaires, la Fabrique de Soi constate aussi un mal-être relativement croissant de certains enfants à l'école. C'est leur lien à l'école et aux apprentissages qui est parfois abîmé. Le tutorat est un projet destiné au public des écoles primaires



# Enseignement

de Tubize, il met en relation des adolescents de 16 à 20 ans avec des enfants plus jeunes.

Dans le cadre du confinement, l'espace créatif de la FdS a proposé onze activités via son site Internet afin de maintenir le lien et le soutien aux familles et continuer à développer l'imagination et la débrouillardise des enfants. Les activités tournaient autour de la thématique : « Il était une fois, ou quand grandir n'est pas un jeu d'enfant ! ». Des séquences filmées, des créations de personnages, des réalisations de paysages réels ou rêvés ont contribué à donner une bulle d'air aux enfants.

## Des ateliers de soutien à la réussite

Les ateliers d'aide à la réussite de Bruxelles Laïque sont organisés au sein d'écoles bruxelloises. Comme chaque année, un accent particulier est porté aux jeunes qui vivent des situations familiales difficiles et qui sont issus de milieux fragilisés. Outre l'aspect éducatif, ces ateliers veulent favoriser le développement, l'épanouissement personnel de l'élève et l'émancipation sociale. Ils ont un rôle d'accrochage scolaire et veulent aussi redonner la confiance et l'envie d'apprendre aux élèves en difficulté. Ces ateliers ont dû être suspendus de la mi-mars à mai, en raison de la crise sanitaire et des mesures prises au sein des écoles.

Face à cette situation, les animateurs et animatrices se sont adaptés et ont mis en place un soutien scolaire à distance, par téléphone, par mail, par visioconférence. Cette situation a permis d'observer, une fois de plus, les criantes inégalités sociales, notamment par l'accès aux outils informatiques, à Internet. Ces enfants et ces jeunes qui vivent déjà souvent des situations de paupérisation, d'inégalité, d'absence de soutien scolaire à domicile... se sont retrouvés sans soutien, sans contact scolaire, accentuant encore plus les difficultés qu'ils rencontraient avant la crise. En été, Bruxelles Laïque a proposé aux jeunes du secondaire de participer

à des ateliers en français, mathématiques et néerlandais. Une trentaine de jeunes a suivi les ateliers d'été.

Dans le cadre de la dynamique « Molinay, ensemble, un quartier où il fait bon vivre », à Seraing, la régionale de Liège propose des ateliers de soutien à la réussite. C'est une initiative extrascolaire qui a été lancée, en 2008, à l'école communale Morschamps et qui, en 2020, a été reconnue comme une école de devoirs ouverte à l'ensemble des enfants du territoire. Les ateliers entendent mener des actions qui doivent permettre d'apporter des réponses aux causes de l'échec scolaire. Des animateurs accueillent les enfants par groupes de 3 ou 4 afin de revoir les matières incomprises indiquées par les enseignants de l'école. L'approche se veut la plus individualisée et la plus ludique possible, mais aussi la plus valorisante tant au niveau de l'accueil que de celui des capacités d'apprentissage des enfants ou de leurs savoirs.

## Gai savoir

Depuis septembre 2017, la régionale de Namur, avec une équipe de volontaires, prête main-forte aux pédagogues et aux parents du quartier en ouvrant ses portes à l'école de devoirs « Le Gai savoir ». Le « Gai savoir », qui accueille une quinzaine d'enfants, n'est pas qu'une école de devoirs, il se veut un lieu d'émancipation où l'enfant découvre qu'apprendre peut être un plaisir et non seulement un défi ou une obligation. Il est un espace de liberté et d'apprentissages sociaux égalitaires visant le bien-être plus global de la famille par des attitudes préventives à l'échec scolaire. En ce sens, il participe de la dynamique conjointe de l'éducation permanente et du soutien d'assistance morale lors du travail effectué avec les parents (ateliers, journée des familles ...). Deux jours sont consacrés à l'aide aux devoirs en encourageant l'autonomie de l'enfant et en favorisant l'apprentissage par les pairs. Un espace jeux de société, lecture et un jardin

permettent une diversité d'approches, hors apprentissage scolaire pur et développent des qualités de sociabilité, d'échanges, de réflexions et de plaisirs. Un espace a d'ailleurs été réaménagé pour favoriser la découverte du livre et le plaisir de lire. Un troisième jour est axé sur des activités ludiques, créatives, sportives et citoyennes. Ces moments favorisent la créativité et l'imagination, mais aussi l'expression de chacun de manière respectueuse et civique.

Cette année 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire. Pour maintenir le lien avec les enfants et leurs parents, le CAL Namur a créé un groupe *Facebook*. Des défis, des activités sportives, culinaires, réflexives, créatives... ont été proposés de façon hebdomadaire, mais n'ont suscité que peu de réactions.

La régionale de Namur propose également des animations dans une autre école de devoirs namuroise, Hastedon. « Fabrique à histoires » est une activité de plusieurs ateliers qui encourage l'imagination de l'enfant et renforce l'écoute active et la coopération. À travers le choix des histoires, l'enfant découvre des récits et les multiples façons de les raconter. C'est aussi l'occasion d'interroger les valeurs chères à la laïcité (liberté, égalité, solidarité). Dès 2020, le processus d'autonomisation s'est mis en place concrètement, les jeunes ont pris la main et proposé de raconter aux autres les histoires qu'ils ont choisies. L'année étant quelque peu bouleversée par les deux confinements, seuls six enfants ont préparé et présenté une histoire à l'ensemble du groupe.

## Semeurs libres, semeurs curieux

La régionale de Namur propose des stages annuels « Semeurs Curieux », pour enfants de 8 à 12 ans, et « Semeurs Libres », pour adolescents de 12 à 15 ans. Ces stages se démarquent par la philosophie et la dynamique dans lesquelles ils s'inscrivent, en accord avec les valeurs défendues par le mouvement laïque.



# Enseignement

Ces moments d'échanges favorisent l'acquisition par les jeunes d'un regard critique et le développement de comportements solidaires, réflexifs, engagés de futurs citoyens. C'est également l'occasion d'impliquer chacun pour créer du vivre ensemble, stimuler la confiance en soi ainsi que la capacité de s'exprimer en groupe tout en respectant les points de vue de chacun. Les activités sont organisées autour de thèmes de société abordés de manière ludique en gardant une dimension pédagogique efficace. Cette année, le CAL Namur a organisé des stages « Semeurs curieux » sur les thèmes de la récupération, de la mer, des marionnettes et des stages résidentiels « Semeurs libres » sur les luttes sociales et le transhumanisme.

## Ateliers mensuels de pleine conscience

Dès le plus jeune âge, les enfants absorbent le stress de leur environnement et sont confrontés à de nombreux défis intérieurs : comment être soi-même et comment entrer en relation avec les autres, lorsque l'on est traversé par des émotions fortes comme la colère, la tristesse, la peur ? Comment gérer ses émotions ? La méditation de pleine conscience est une pratique qui les aidera tout au long de leur vie. La régionale de Charleroi s'est donné pour mission de lutter contre une société trop normative. La mise sur pied de ces ateliers de pleine conscience pour les enfants répond à cet objectif et permet aux enfants de partir à la découverte d'eux-mêmes et entrer en relation à l'autre dans le respect et l'écoute des singularités de chacun.

## Philosopher ...

Le pôle Philo de Laïcité Brabant Wallon propose un cycle de formations en pratiques philosophiques. Ce cycle permet de faire connaissance avec les « nouvelles pratiques philosophiques », qu'il s'agisse de la philosophie avec les enfants, de dialogues socratiques, de discussions à visée démocratique et philosophique, de cafés philos ... Ces formations philo

familiarisent les participants avec des méthodes, des dispositifs d'animation et des outils concrets, quel que soit le public, quels que soient les supports à partir desquels on veut réfléchir. Pour la régionale de Charleroi, la philosophie est utilisée comme un outil qui favorise l'émancipation. Elle offre cette possibilité de prise de distance indispensable à l'exercice du libre examen qui permet à chacun de progresser sur le chemin de la libre pensée. En 2020, le CAL Charleroi a proposé des balades philosophiques pour, à travers les chemins empruntés, vivre les méandres des questionnements philosophiques notamment à propos de l'environnement et du lien entre l'homme et la nature.

La régionale de Charleroi a également poursuivi ses formations d'après le jeu de plateau philosophique « Le passager », jeu créé par la régionale et qui consiste à faire réfléchir et exercer son esprit critique. Le jeu consiste à placer les participants dans un contexte futuriste où la Terre a épuisé toutes ses ressources naturelles. Pour survivre, l'humanité doit migrer et coloniser l'espace. Le souci est que le nombre de places est limité et qu'il va falloir faire des sacrifices, opérer des choix, pour pouvoir monter à bord des navettes qui quittent chaque jour la Terre pour ne jamais y revenir ou pour trouver un endroit où s'installer. Toute la dynamique ludique est construite autour de dilemmes moraux. Les formations ont permis d'expérimenter le jeu philosophique, de se familiariser avec l'outil et de s'approprier les techniques d'animation pour l'employer avec pertinence en classe. Par ailleurs, la régionale propose des formations basées sur la revue *Philéas & Autobule*. En 2020, la formation s'est déroulée en virtuel et certains participants venant de l'étranger ont apprécié de pouvoir en bénéficier.

Cette année particulièrement déstabilisante a poussé le « Labo philo » de Picardie Laïque à

faire preuve d'imagination. Les ateliers philo, autrefois en présentiel, ont trouvé un nouveau moyen de s'adresser aux participants à travers l'organisation d'ateliers à distance. « Cafés philo » le soir ou « Midis philo » accessibles dès 15 ans, mais aussi des ateliers « Philo Kids » réservés aux plus jeunes de 9 à 12 ans. Les « Cafés philo » sont des espaces d'échanges et de discussions sur des thèmes variés issus de différents supports (un texte de philosophe ou non, une image, une vidéo, un morceau de musique, une œuvre d'art, des exercices de réflexion ...). L'interrogation porte ensuite sur ce qu'évoque ce support et sur les questions qu'il fait naître en chacun de nous. Cinq « Cafés philo » et quatre « Midis philo » ont été organisés en novembre et décembre 2020 sur les thématiques suivantes : « Les pièges du discours », « C'est un complot ! », « (Dés)obéir », « La fusion du travail et de la vie ? », « Le virtuel et le réel »

« Philo kids » est un moment dédié aux enfants. La discussion se lance sur base d'une question qui fait réfléchir. Des histoires, des textes, des images, des vidéos, de la musique ... viennent ensuite alimenter les idées. À la quête de réponses, petit à petit, les enfants se lancent dans de grandes discussions. En décembre 2020, ils se sont questionnés sur les sujets suivants : « Qui suis-je ? », « C'est quoi grandir ? », « (Dés)obéir », « Fille et/ou garçon », « Les autres ».

L'objectif de cette adaptation a été celui de maintenir le lien avec les participants habituels, mais aussi de s'adresser à un nouveau public qui n'a parfois pas l'occasion de venir aux activités. Cette nouvelle forme d'ateliers a connu un véritable succès.





**La « montée en puissance du religieux » au sein de la société et le refus d'aborder sereinement les difficultés de cohabitation et de cohésion sociale qui en découlent impliquent une vigilance accrue du mouvement laïque pour défendre le principe de laïcité.**



# Laïcité de l'État

La laïcité de l'État basée sur la non-ingérence des Églises dans les affaires de l'État vise à pacifier la société en respectant à la fois la liberté de conscience et l'égalité des droits et des devoirs de chaque citoyen. Cela implique l'impartialité des services publics et la neutralité de ses agents.

En avril 2016, l'assemblée générale du Centre d'Action Laïque a décidé de modifier les articles 4,5 et 7 de ses statuts. Ce faisant, le CAL a voulu clarifier le principe de laïcité. Une nouvelle définition qui se veut plus universelle, plus complète et plus claire. Il était en effet indispensable de rappeler que la laïcité est un principe universel qui est à la base de la démocratie, de l'État de droit, de la défense des droits et des libertés fondamentales. Sa finalité n'est donc pas de défendre une communauté philosophique particulière plutôt qu'une autre. Nous retrouvons donc la nouvelle définition de la laïcité dans l'article 4 des statuts du CAL :

**La laïcité est le principe humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique dégagé de toute ingérence religieuse.**

**Il oblige l'État de droit à assurer l'égalité, la solidarité et l'émancipation des citoyens par la diffusion des savoirs et l'exercice du libre examen.**

Le Centre d'Action Laïque milite pour que ce principe ainsi défini trouve sa place dans la Constitution comme garantie pour assurer la liberté de tous les citoyens, quelles que soient leurs convictions.

Revenons sur cette définition :

## ➤ **La laïcité est un principe humaniste**

Un principe est un élément fondateur, une base à partir de laquelle se décline un certain nombre de considérations.

Il est « humaniste » parce qu'il repose sur le respect des droits humains et des libertés fondamentales dont le contenu quoiqu'universel est lui-même évolutif. La laïcité, c'est, au fond, une manière de traduire ce principe humaniste dans un État de droit.

## ➤ **Le régime des libertés**

Les libertés qui sont consacrées par le droit international et particulièrement par la Convention Universelle des Droits de l'Homme : la liberté de penser, la liberté d'expression, la liberté de conscience, la liberté de religion auxquelles nous ajouterons la liberté d'examen.

## ➤ **Impartialité** à ne pas confondre avec la neutralité.

Le principe de l'impartialité est inhérent à la laïcité, il a une vocation universelle qui pourrait demain permettre de construire une société civile, une civilisation universelle fondée sur le respect des droits et des libertés fondamentales.

La neutralité : doit être le fait des agents de l'État au service de la population, mais elle ne peut pas être le fait de l'Etat lui-même car un État neutre, un Etat passif qui regarderait passer les trains de la radicalité n'est pas un État impartial.

## ➤ **Libre examen** se définit de trois façons : comme principe, méthode et un art de vivre.

En tant que méthode, il consiste à soumettre à l'épreuve de son propre entendement, de son propre raisonnement, à sa propre expérience, toute

proposition qui nous est faite. Et de ne pas l'accepter parce qu'elle émanerait de quelque autorité que ce soit. Le libre examen relève donc davantage de l'exception que l'on oppose plutôt que de l'argument qui démontre. Il permet d'éprouver la doctrine plus que de la fonder.

L'État doit permettre à chacun de revendiquer une liberté d'examen, c'est-à-dire le droit de remettre en question, d'assurer le choc des idées, de critiquer le « sacré » d'autrui. L'antidote de la radicalisation se trouve dans la liberté d'examiner et dans la liberté d'expression.

Dans sa carte blanche « Signes convictionnels dans la fonction publique : il faut assurer la laïcité de l'État, l'impartialité du service public et la neutralité des agents », du 23 septembre 2020, publiée dans *Le Soir*, la présidente du Centre d'Action Laïque, Véronique De Keyser, a invité les responsables politiques à adopter une législation garantissant fermement la neutralité des agents plutôt que de laisser les communes régler cette question.

« En réalité, quelles que soient les convictions des un.es et des autres, il ne s'agit pas de se battre contre telle religion ou telle conviction, mais bien de favoriser la neutralité des agents de l'État dans toutes ses expressions. Il ne s'agit pas d'interdire telle pratique religieuse dans telle circonstance, mais avant tout de protéger un principe juridique et politique dans cette même circonstance. Il s'agit de laïcité : accepter que la neutralité des agents de l'État et du service public rendu ne puisse souffrir d'aucune exception, c'est assurer que la règle soit acceptée par tou.te.s dans un ensemble pluriel et non dans une organisation sociétale qui se contente de juxtaposer des identités »



# 7 CAL

**La structuration de la laïcité est un phénomène qui a atteint ses cinquante ans. La création en 1969 du Centre d'Action Laïque est la première tentative de fédération de l'ensemble de la communauté laïque en Belgique francophone.**

**Dès l'origine, le CAL regroupe la totalité des associations laïques communautaires existantes à l'époque ainsi que quelques associations locales. Dix ans plus tard, il se régionalise par provinces ou subdivisions de provinces en ce qui concerne le Hainaut.**



# Structure du CAL

## Structure fédérale du CAL

Le Conseil Central des communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique ou Conseil Central Laïque (CCL), composé du CAL et de DeMens.nu (UVV) est l'interlocuteur officiel de ces communautés philosophiques dans leurs rapports avec les autorités publiques. À ce titre, le CCL est invité à les représenter lors des cérémonies officielles organisées par l'État fédéral.

En 2020, le CCL est resté extrêmement vigilant par rapport aux questions éthiques telles que l'euthanasie, l'avortement ou encore le statut du fœtus. Par ailleurs, le CCL fait partie des associations regroupées au sein de la Plateforme Abortion Right et reste attentif à ce que les droits acquis ne soient pas rabotés tant en Belgique qu'en Europe.

Le CCL a accordé une attention particulière à l'assistance morale sectorielle notamment en prison et à l'armée.

Il a continué à réagir publiquement pour dénoncer les conditions de détention choquantes et inacceptables des personnes incarcérées et pour proposer des alternatives à l'enfermement. La lutte contre la pandémie de COVID-19 et les mesures adoptées ont évidemment eu des conséquences en milieu carcéral et le CCL s'est organisé afin de pouvoir, en ces circonstances extraordinaires, continuer à assumer pleinement son rôle et ses activités.

Le CCL, malgré la situation différente en matière d'enseignement, majoritairement catholique en Flandre, entend promouvoir un véritable cours de philosophie et de citoyenneté de deux heures au bénéfice de tous les élèves. L'époque actuelle, faite d'immédiateté et dans laquelle exposer une pensée complexe devient de plus en plus ardu, démontre à

suffisance à quel point offrir aux élèves de notre pays les outils pour mieux comprendre les enjeux de notre société est indispensable.

En outre, le CCL s'est accordé sur la nécessité de diffuser la définition à connotation universelle de la laïcité auprès du plus large éventail international possible. Rappelons également l'implication importante du CCL au niveau international, notamment au niveau de l'HI (The Humanists international).

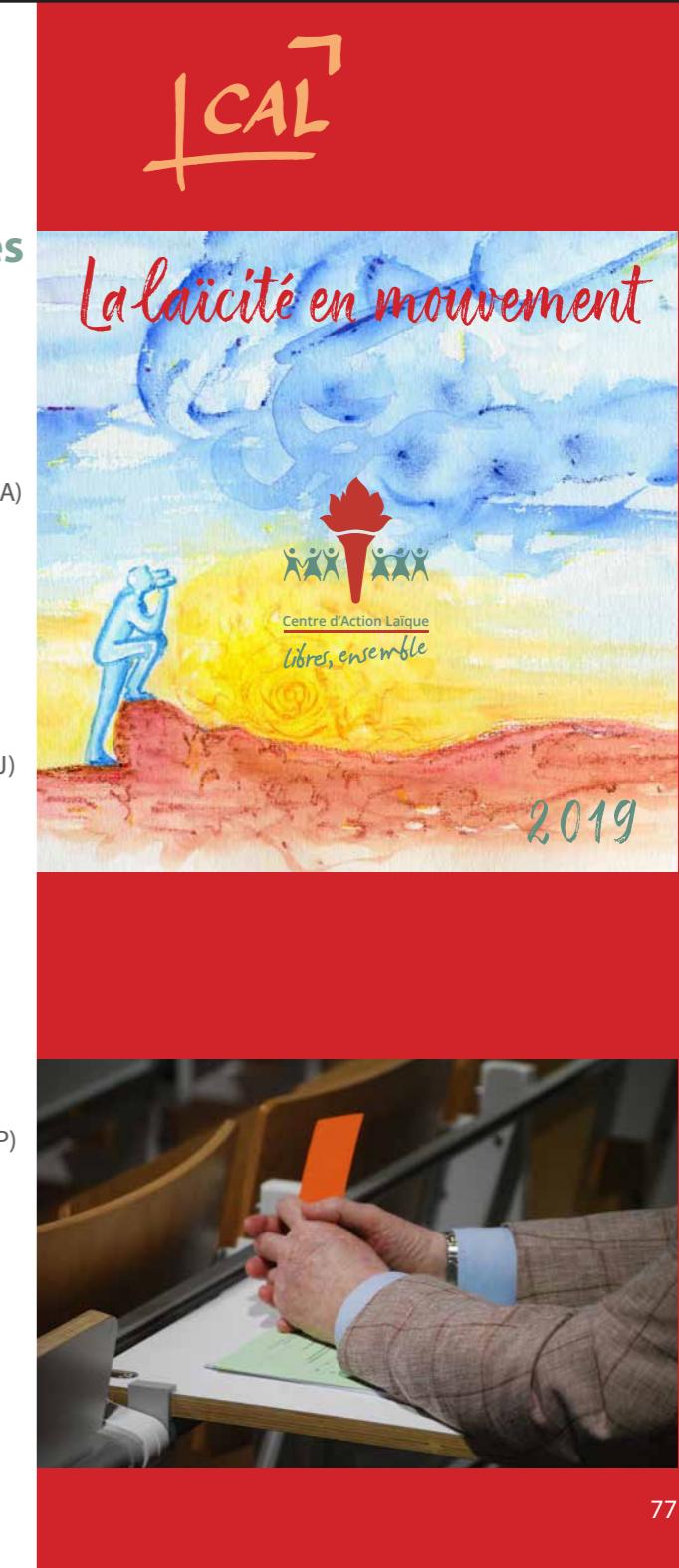
## Structure associative

Le mouvement laïque compte 330 associations locales qui sont chacune affiliées à l'une des sept régionales du CAL. Certaines sont également affiliées à l'une des 33 associations constitutives. Le CAL coordonne les 33 associations constitutives et fédère les 7 régionales.



## Les 33 associations constitutives

AJILE (anciennement Confédération Parascolaire)  
Association Belge des Athées (ABA)  
Association Ernest De Craene  
Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)  
Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)  
Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)  
Centre Libéral d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel (CLARA)  
Drogues Actions Wallonie (DAWA)  
Extension de l'ULB  
La Famille d'Accueil Odile Henri  
Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)  
Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel (FAPEO)  
Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML)  
Fédération des Services Laïques d'Aide aux Justiciables (FSAJ)  
Fédération du Libre Examen  
Fédération Laïque de l'Aide à la Jeunesse (FLAJ)  
Fondation Henri La Fontaine  
Fondation Magnette-Engel-Hiernaux  
Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)  
Fonds d'Entraide Georges Beernaerts  
Go Laïcité !  
Hisser Haut-Service Laïque de Parrainage  
Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)  
Les Territoires de la Mémoire  
Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP)  
Pensée et Action Rationalistes  
Peuple et Culture Wallonie-Bruxelles (PEC)  
Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)  
Service Laïque Jeunesse (SLJ)  
Solidarité-Logement  
ULB-Coopération  
Union des Anciens Étudiants de l'ULB (UAE)  
Union Rationaliste de Belgique.



# Structure du CAL

## Réunions de coordination

Le Centre d’Action Laïque coordonne des réunions à différents niveaux afin de développer des synergies et des projets d’actions communes entre les différentes composantes du mouvement laïque.

La crise du COVID-19 a forcé le CAL à s’adapter à des conditions de travail radicalement différentes. Soucieux du bien-être de son personnel et de ses membres, le CAL a donc scrupuleusement respecté les règles sanitaires édictées par les autorités gouvernementales, organisé le télétravail et privilégié les réunions virtuelles.

Il y a les réunions avec les directeurs des régionales, 9 cette année. Cette coordination est assurée par le secrétariat général qui réunit mensuellement les directeurs des régionales pour faire le point sur les questions d’organisation et de fond en tenant compte des décisions prises par les instances des régionales (bureau, CA, AG). Ces réunions servent aussi à établir les synergies de travail entre les régionales, entre les régionales et le CAL et à faire émerger des projets communautaires.

La coordination au sein du CAL se fait par l’organisation de réunions d’information mensuelles permettant aux permanents du CAL communautaire de réfléchir aux problématiques développées et à être informés de la gestion et de l’évolution des dossiers en cours.

## Les instances politiques du CAL

### L’assemblée générale

L’assemblée générale possède les pouvoirs qui lui sont expressément reconnus par la loi et par les statuts de l’association. L’assemblée générale est l’organe souverain qui fixe collégialement les grandes orientations de politique générale de l’association. Elle est compétente principalement pour élire et révoquer les administrateurs, élire le président, approuver les budgets et les comptes et donner décharge aux administrateurs.

Chaque régionale du CAL dispose de 4 voix à l’assemblée générale du CAL.

Chacune des 33 associations constitutives du CAL dispose d’une voix. L’association constitutive qui assure des implantations décentralisées représentées au sein d’au moins quatre régionales du CAL dispose de 4 voix à l’assemblée générale du CAL. Celle-ci se compose donc des représentants dument mandatés annuellement par les associations constitutives et les régionales. Les membres du conseil d’administration élisent, à leur tour, les membres du bureau du CAL.

Compte tenu du confinement imposé par le gouvernement pour lutter contre la pandémie, l’assemblée générale s’est déroulée virtuellement le 26 mai 2020. Elle a élu Véronique De Keyser en tant que présidente du Centre d’Action Laïque. Psychologue et professeure émérite à l’Université de Liège, députée européenne de 2001 à 2014, Véronique De Keyser est depuis toujours une militante engagée de la laïcité. C’est à ce titre qu’elle a intégré en 2017 le Conseil d’administration qu’elle présidera dorénavant. Elle succède à Henri Bartholomaeusen qui a exercé ce mandat de 2014 à aujourd’hui. En élisant Véronique De Keyser, le Centred’Action Laïque se dote pour la première fois d’une femme présidente. C’est la confirmation de la volonté mise en œuvre depuis de nombreuses années d’une féminisation de ses instances.

### Conseil d’administration et bureau du CAL

Le conseil d’administration a les pouvoirs les plus étendus pour l’administration et la gestion de l’association. Sous sa responsabilité, il peut déléguer certains pouvoirs qu’il détermine à un ou plusieurs de ses membres, à un ou plusieurs tiers ou aux groupes qu’il institue.

Le conseil d’administration a la responsabilité de la mise en œuvre de la politique générale décidée par l’assemblée générale et en définit la stratégie. Il est composé, le président inclus, au maximum de trente-et-un

administrateurs élus par l’assemblée générale. Chaque administrateur possède une voix.

Le bureau exécutif, élu par le conseil d’administration, est chargé de la direction journalière et de l’exécution des décisions du conseil d’administration. La gestion de l’ensemble des dossiers dont le bureau assume la responsabilité fait l’objet d’une répartition selon les disponibilités et les compétences des membres. Quelle que soit la répartition des dossiers, les décisions relèvent de la décision collégiale du bureau.

En 2020, le conseil d’administration du CAL s’est réuni à 8 reprises et le bureau a tenu 11 réunions ordinaires.

### Le bureau exécutif :

Présidente	Véronique De Keyser
Past-Président	Henri Bartholomaeusen
Vice-présidents	Eddy Caekelberghs, Andrée Poquet, Serge Vandervorst
Trésorière	Jacqueline Herremans
Membres du bureau	Jean-Antoine De Muylder Robert Moor
Membres adjoints du bureau	Pierre Galand Thomas Gillet
Secrétaire général	Benoît Van der Meerschen
Secrétaire général adjoint	Hervé Parmentier



**VÉRONIQUE DE KEYSER,  
NOUVELLE PRÉSIDENTE  
DU CENTRE D’ACTION LAÏQUE**



# Structure du CAL

## Liste des administrateurs

au 31 décembre 2020

Véronique De Keyser, **présidente**

Eddy Caekelberghs, **vice-président**

Andrée Poquet, **vice-présidente**

Serge Vandervorst, **vice-président**

Jacqueline Herremans, **trésorière**

Cécile Artus

Daniel Bacquelaine

Henri Bartholomeeusen

Patrick Cauwert

Jean-Jacques Deleeuw

Jean-Antoine De Muylder

Didier Donfut

Michel Dupont

Pierre Galand

Thomas Gillet

Ariane Hassid

Jean-François Jacobs

Jean Leclercq

Jacqueline Luc

Valérie Michaux

Christine Mironczyk

Robert Moor

Hervé Persain

Luc Pirson

Paul Pirson

Kévin Saladé

Christian Schoysman

Brigitte Tabary

Marie-Rose Thérer

Josiane Wolff

David Zylberberg

# Carnet d'adresses

## Les 7 régionales du CAL

### Bruxelles Laïque

Avenue de Stalingrad, 18-20 à 1000 Bruxelles

Tél. 02 289 69 00

bruxelles.laïque@laicite.be - [www.bxllaique.be](http://www.bxllaique.be)

### CAL Charleroi

Rue de France, 31 à 6000 Charleroi

Tél. 071 53 91 71

[info@cal-charleroi.be](mailto:info@cal-charleroi.be) - [www.cal-charleroi.be](http://www.cal-charleroi.be)

### CAL de la Province de Liège

Boulevard de la Sauvenière, 33-35 à 4000 Liège

Tél. 04 232 70 40

[info@calliege.be](mailto:info@calliege.be) - [www.calliege.be](http://www.calliege.be)

### CAL de la Province de Namur

Rue de Gembloux, 48 à 5002 Namur

Tél. 081 73 01 31

[contact@laicite.com](mailto:contact@laicite.com) - [www.laicite.com](http://www.laicite.com)

### CAL Luxembourg

Rue de l'Ancienne Gare, 2 à 6800 Libramont

Tél. 061 22 50 60

[courrier@cal-luxembourg.be](mailto:courrier@cal-luxembourg.be) - [www.cal-luxembourg.be](http://www.cal-luxembourg.be)

### Laïcité Brabant Wallon

Rue Lambert Fortune, 33 à 1300 Wavre

Tél. 010 22 31 91

[calbw@laicite.net](mailto:calbw@laicite.net) - [www.calbw.be](http://www.calbw.be)

### Picardie Laïque

Rue de la Grande Triperie, 44 à 7000 Mons

Tél. 065 31 64 19

[picardie.laïque@laicite.net](mailto:picardie.laïque@laicite.net) - [www.picardie-laïque.be](http://www.picardie-laïque.be)

## Les associations constitutives

### Association Jeunesse pour l'Interaction et la Libre Expérience (AJILE)

Rue du Moniteur, 14 à 1000 Bruxelles

Tél. 02 512 16 11

[secretariat@ajile.org](mailto:secretariat@ajile.org) - [www.ajile.org](http://www.ajile.org)

### Association Belge des Athées (ABA)

Rue de la Croix de Fer, 60-62 à 1000 Bruxelles

[Patrice.dartevelle@gmail.com](mailto:Patrice.dartevelle@gmail.com) - [www.athee.info](http://www.athee.info)

### Association Ernest de Craene

Chaussée d'Alsemberg, 362 à 1180 Bruxelles

[mail@droithumain.be](mailto:mail@droithumain.be)

### Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)

Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles

Tél. 02 513 17 24

[federation@ance.be](mailto:federation@ance.be) - [www.ance.be](http://www.ance.be)

### Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)

Rue de l'Hôtel des Monnaies, 52 à 1060 Bruxelles

Tél. 02 543 02 70

[info@cclj.be](mailto:info@cclj.be) - [www.cclj.be](http://www.cclj.be)

### Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)

Campus de la plaine ULB, CP 237 à 1050 Bruxelles

Tél. 02 627 68 40

[clav@ulb.ac.be](mailto:clav@ulb.ac.be) - [www.clav.be](http://www.clav.be)

### Centre Libéral d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel (CLARA)

Boulevard Sylvain Dupuis, 211, bte 36 à 1070 Bruxelles

Tél. 02 203 94 44

[info@clara.be](mailto:info@clara.be) - [www.clara.be](http://www.clara.be)



7

### Drogues Actions Wallonie (DAWA)

Rue de l'Ancienne Gare, 2 à 6800 Libramont

Tél 061 22 50 60

[dawasbl@gmail.com](mailto:dawasbl@gmail.com)

### Extension de l'ULB

Avenue Franklin Roosevelt, 50 CP 188 à 1050 Bruxelles

Tél. 02 650 26 46

[extension@ulb.ac.be](mailto:extension@ulb.ac.be) - [www.ulb.ac.be/extension](http://www.ulb.ac.be/extension)

### Famille d'Accueil Odile Henri

Rue de la Source, 65 à 1060 Bruxelles

Tél. 02 538 45 87

[info@faoh.be](mailto:info@faoh.be) - [www.plaf.be/odilehenri](http://www.plaf.be/odilehenri)

### Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)

Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles

Tél. 02 476 92 83

[info@faml.be](mailto:info@faml.be) - [www.faml.be](http://www.faml.be)

### Fédération des Associations des Parents d'Élèves de l'Enseignement Officiel (FAPEO)

Rue de Bourgogne, 48 à 1190 Bruxelles

Tél. 02 527 25 75

[secretariat@fapeo.be](mailto:secretariat@fapeo.be) - [www.fapeo.be](http://www.fapeo.be)

### Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML)

Route de Louvain-la-Neuve, 4/1 à 5001 Belgrade

Tél. 081 84 91 17

[info@fdml.be](mailto:info@fdml.be) - [www.fdml.be](http://www.fdml.be)

### Fédération des Services Laïques d'Aide aux Justiciables (FSAJ)

Rue Lelièvre, 5 à 5000 Namur

Tél. 081 26 13 52

[direction@arboretsens.be](mailto:direction@arboretsens.be)

# Carnet d'adresses

## Fédération du Libre Examen

Av. Paul Héger 22, CP 166 à 1000 Bruxelles  
Tél. 02 650 21 70  
librex@ulb.ac.be - [www.librex.be](http://www.librex.be)

## Fédération Laïque de l'Aide à la Jeunesse (FLAJ)

Chaussée de Wavre, 2 à 1370 Jodoigne  
[secretaire@flaj.be](mailto:secretaire@flaj.be) - [www.flaj.be](http://www.flaj.be)

## Fondation Henri La Fontaine

Campus de la Plaine ULB, CP 236 à 1050 Bruxelles  
Tel 02 627 68 11  
[Cal@laicite.net](mailto:Cal@laicite.net) - [fondation-hlf.mundaneum.org](http://fondation-hlf.mundaneum.org)

## Fondation Magnette-Engel-Hiernaux

Rue de Laeken, 79 à 1000 Bruxelles  
Tél. 02 217 69 80  
[gob@gob.be](mailto:gob@gob.be)

## Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)

Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles  
Tél. 02 537 59 28  
[admin@smbg-famd.be](mailto:admin@smbg-famd.be) - [www.smbg-famd.be](http://www.smbg-famd.be)

## Fonds d'Entraide Georges Beernaerts

Avenue de la Renaissance, 30 à 1000 Bruxelles  
[secretaris.gb@gmail.com](mailto:secretaris.gb@gmail.com)

## Go Laïcité !

Rue de Gembloux, 48 à 5002 Saint-Servais  
Tél. 081 73 01 31  
[info@golacite.eu](mailto:info@golacite.eu)

## Hisser Haut - Service Laïque de Parrainage

Rue de la concorde, 56 à 1050 Bruxelles  
Tél. 02 538 51 35  
[info@hisser-haut.org](mailto:info@hisser-haut.org) - [www.parrainage.be](http://www.parrainage.be)

## Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)

Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles  
Tél. 02 649 00 36 ou 37  
[info@lhac.be](mailto:info@lhac.be) - [www.lhac.be](http://www.lhac.be)

## Les Territoires de la Mémoire

Boulevard de la Sauvenière, 33-35 à 4000 Liège  
Tél. 04 232 70 60  
[accueil@territoires-memoire.be](mailto:accueil@territoires-memoire.be)  
[www.territoires-memoire.be](http://www.territoires-memoire.be)

## Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation

Permanente (LEEP)  
Rue de la Fontaine, 2 à 1000 Bruxelles  
Tél. 02 512 97 81  
[info@ligue-enseignement.be](mailto:info@ligue-enseignement.be)  
[www.ligue-enseignement.be](http://www.ligue-enseignement.be)

## Pensée et Action Rationalistes

c/o Drève des équipages, 63 à 1170 Bruxelles  
Tél. 02 672 34 08  
[lafoundationrationaliste@skynet.be](mailto:lafoundationrationaliste@skynet.be)

## Peuple et Culture en Wallonie et à Bruxelles

Rue du Beau-Mur, 45 à 4030 Liège  
Tél. 04 368 82 32  
[info@peuple-et-culture.wb.be](mailto:info@peuple-et-culture.wb.be)  
[www.peuple-et-culture.wb.be](http://www.peuple-et-culture.wb.be)

## Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)

Campus de la Plaine ULB, CP 237 à 1050 Bruxelles  
Tél. 02 627 68 90  
[slp@ulb.ac.be](mailto:slp@ulb.ac.be) - [www.aidemoralelaïque.be](http://www.aidemoralelaïque.be)

## Service Laïque Jeunesse (SLJ)

Rue de la Source, 65 à 1060 Bruxelles  
Tél. 02 538 45 87  
[marinette.dupont@faoh.be](mailto:marinette.dupont@faoh.be)

## Solidarité Logement

Rue Stéphanie, 81 à 1020 Laeken  
[info@slsh.be](mailto:info@slsh.be) - [www.solidarite-logement.be](http://www.solidarite-logement.be)

## ULB Coopération

Avenue Franklin Roosevelt, 50, CP 266 à 1050 Bruxelles  
Tél. 02 650 61 00  
[info@ulb-cooperation.org](mailto:info@ulb-cooperation.org) - [www.ulb-cooperation.org](http://www.ulb-cooperation.org)

## Union des Anciens Étudiants de l'ULB (UAE)

Campus de la Plaine ULB, CP 235 à 1050 Bruxelles  
Tél. 02 650 51 52 ou 58 58  
[uae@ulb.ac.be](mailto:uae@ulb.ac.be) - [www.ulb.ac.be/ulb/uae/](http://www.ulb.ac.be/ulb/uae/)

## Union Rationaliste de Belgique

c/o Pierre Debusschere  
rue Dodonnée 92/6 à 1180 Bruxelles  
[union.rationaliste@belgacom.net](mailto:union.rationaliste@belgacom.net)

LCAL

7



Imprimé en Belgique  
sur papier écologique "FSC"

Création & production:  
Agence "entre RÊVES et RÉALITÉ" 02 465 72 88  
Illustrations : Laurence TURINA

Centre d'Action Laïque ASBL  
Campus de la Plaine ULB, cp236  
1050 Bruxelles-Belgique  
Tél. (+32) 2 627 68 11  
[cal@laicite.net](mailto:cal@laicite.net) - [www.laicite.be](http://www.laicite.be)

Éditeur responsable : Benoît Van der Meerschen

# Le Centre d'Action Laïque fédère 7 régionales

Bruxelles Laïque

CAL Charleroi

CAL de la Province de Liège

CAL de la Province de Namur

CAL Luxembourg

Laïcité Brabant Wallon

Picardie Laïque



Centre d'Action Laïque

*libres, ensemble*

**Centre d'Action Laïque ASBL**

Campus de la Plaine ULB, cp236  
1050 Bruxelles-Belgique

Tél. (+32) 2 627 68 11  
[cal@laicite.net](mailto:cal@laicite.net) - [www.laicite.be](http://www.laicite.be)

